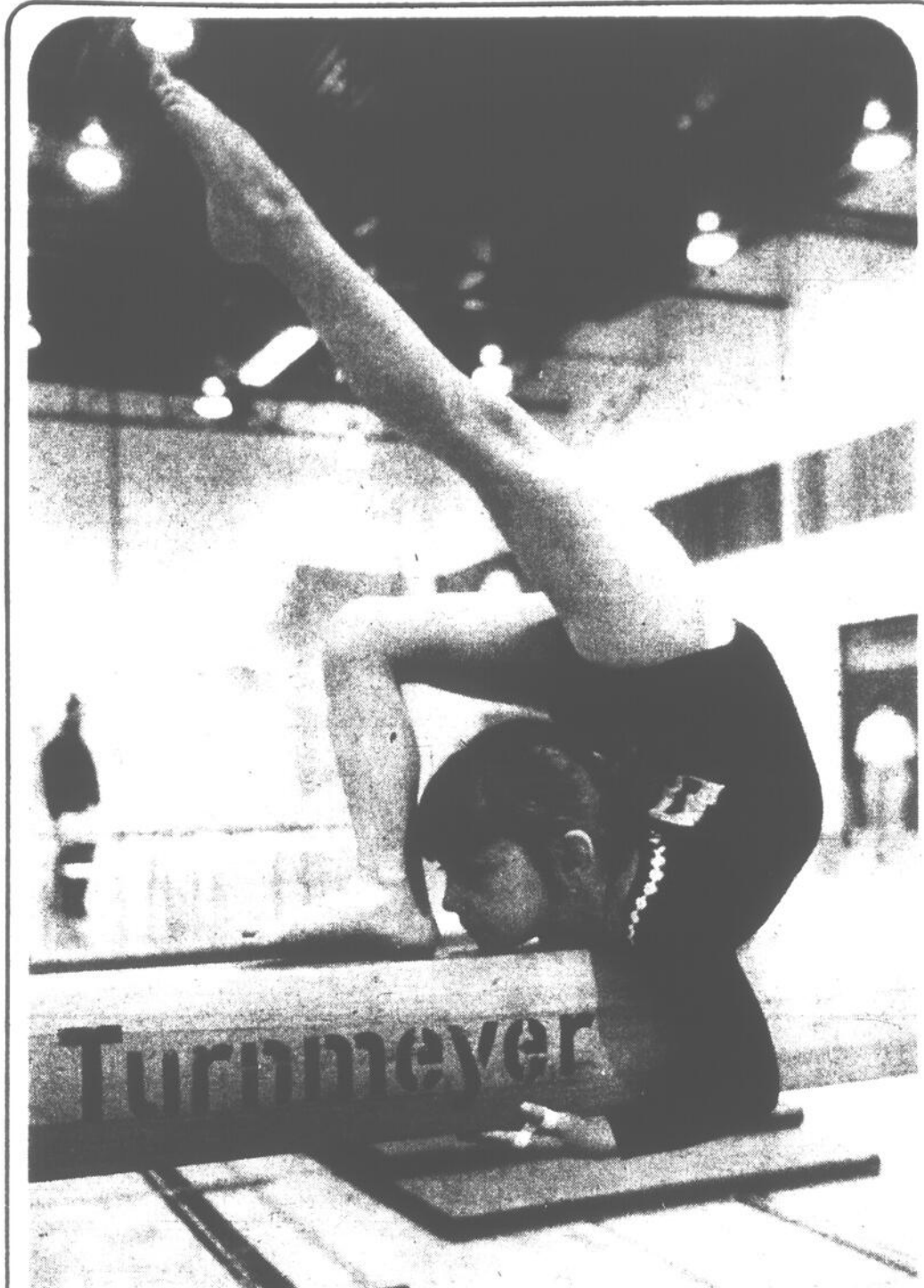




Tout comme Nadia!

Les petites gymnastes de la région ont accompli des prouesses dignes de Nadia Comaneci en fin de semaine lors des finales régionales des Jeux du Québec qui se sont tenues à Granby. Dans l'édition d'aujourd'hui, en page 9 de la section sportive, nous retrouvons les résultats des disciplines du ski de fond, du tennis de table, du ballon-bais féminin et de la gymnastique. Demain, les derniers résultats seront publiés. En attendant, on se demande encore comment Isabelle Laplante, 8 ans, de l'école Ste-Marie de Granby et qui fait partie du club gymnaste des Hirondelles, n'a pas eu de tour de rein à la suite de cette figure sur la poutre d'équilibre...

(Photo Jeannot Petit)

Commissariat industriel

Fin de l'entente Cowansville-Bromont

COWANSVILLE (JDB) — Les villes de Cowansville et de Bromont viennent de mettre fin à l'entente qui était intervenue en 1972 entre leurs conseils respectifs et qui avait donné naissance à la commission intermunicipale de développement industriel, commercial et touristique.

C'est en novembre dernier que les membres du comité intermunicipal ont référé aux conseils municipaux de chacune des deux villes l'étude du renouvellement de l'entente.

Le 19 janvier 1978, Cowansville se prononçait, officiellement, sur l'avenir de cette entente et adoptait une résolution en ce sens; en effet sur une proposition du conseiller Armand Beauregard, appuyé par M. Robert A. Barker, le conseil municipal à l'unanimité décidait de mettre un terme à cette entente.

Le texte de cette résolution est des plus laconiques, seul un des attendus qui y figurent, mérite de retenir l'attention, puisqu'on y dit que "suite à la démission du commissaire industriel, Cowansville a décidé de prendre elle-même les dispositions nécessaires pour s'occuper de son développement, et pour ce faire, elle a créé le poste de directeur de développement économique."

Le 6 février 1978, c'est au tour de la ville de Bromont de se prononcer, et comme elle n'a pas d'autre choix, à cause de l'initiative prise par Cowansville, elle se retrouve dans l'obligation de mettre fin, elle aussi, à l'entente. La résolution qui fut adoptée lundi soir dernier, fait référence à la décision prise antérieurement par Cowansville et souligne l'absence d'alternative autre que celle de dissoudre la commission intermunicipale de développement industriel, commercial et touristique.

A son corps défendant, Bromont se retrouve seule pour assumer sa promotion économique, et ce alors qu'elle traverse une période difficile de son histoire.

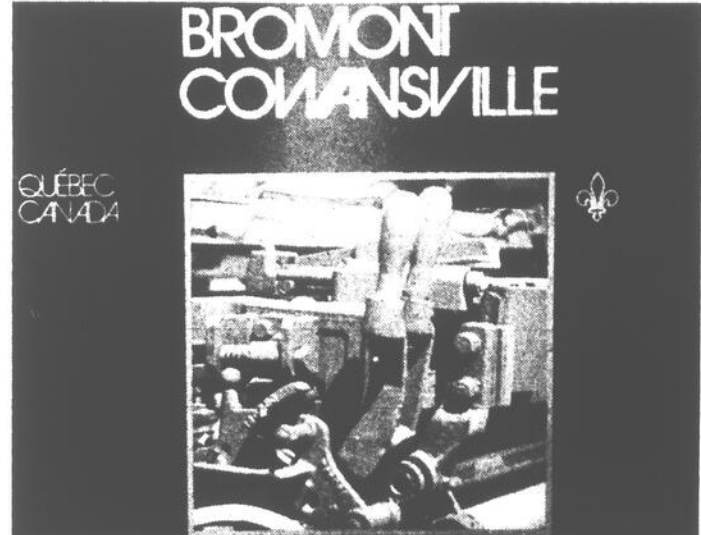
C'est au début de 1972 que la ville de Cowansville adoptait une résolution reconnaissant l'opportunité pour les villes de la région de canaliser leurs efforts en vue de promouvoir le développement industriel à l'échelle régionale. La création d'un commissariat industriel régional fut envisagée afin de bénéficier de l'aide gouvernementale. Il est, en effet, prévu que, dans un tel cas, le ministère de l'Industrie et du Commerce peut contribuer à 50% des dépenses d'opérations jusqu'à concurrence de \$30,000 par année.

Le 5 juin 1972, les villes de Cowansville et de Bromont ont adopté conjointement une résolution retenant les services d'un commissaire industriel au salaire annuel de \$20,000 plus les dépenses inhérentes à ses fonctions.

Trois hommes se sont succédés à la charge de commissaire industriel, soit M. John Sharp, dont les services furent ensuite requis par le gouvernement du Québec lui-même, M. Paul Hébert et M. Jean-Jacques Trevaud, qui devait démissionner au début de 1977. Depuis cette date, les deux villes ont rapatrié la promotion de leurs ressources économiques, industrielles entre les mains de leurs gérants municipaux, soit à l'époque M. Jean Leduc, pour Cowansville et M. Gaston Pion, pour Bromont.

Il ne s'agissait là que d'une mesure temporaire, disait-on, alors. La commission industrielle Bromont-Cowansville continuait à fonctionner, tant bien que mal... jusqu'en novembre 1977, date à laquelle Cowansville se décida à annoncer publiquement la création d'un nouveau poste, au sein de son organisme, soit celui de directeur au développement économique.

Que l'on se rassure, la ville de Bromont n'est pas en mesure de faire cavalier seul, elle s'y préparait depuis plusieurs mois, quant à Bromont, il lui reste à trouver une formule originale qui corresponde à ses besoins propres, c'est une priorité à laquelle elle s'attellera au cours des prochaines semaines, et qui sait, l'avenir nous apportera peut-être des surprises.



Cette brochure industrielle, qui s'était méritée un premier prix dans sa catégorie, n'est plus, aujourd'hui que le vestige d'un passé révolu, luxueusement présentée, cette brochure était axée sur la complémentarité des deux villes. Mais aujourd'hui, chacune d'entre elles, a décidé de faire cavalier seul.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 203 GRANBY, LUNDI 13 FÉVRIER 1978 Livraison à domicile \$1.40 par semaine Du lundi au vendredi 25 cents Samedi 40 cents

Neuf à Granby

La route envoie dix personnes à l'hôpital

GRANBY — Meurtrière dans un cas, la route s'est avérée très dangereuse au cours de la fin de semaine qui vient de se terminer, en particulier pour dix personnes qui ont été blessées à l'occasion de cinq accidents dont quatre sont survenus à l'intérieur des limites de la ville.

Quelques heures après le décès d'un résident de Waterloo, soit aux environs de 8 heures 15, dimanche matin, la police de Ville de Lac Brome était appelée à se rendre près de l'Autoroute des cantons de l'Est, plus précisément à la sortie de Foster, où une collision venait d'impliquer deux véhicules.

Les deux conducteurs ont été identifiés comme étant, d'une part, Mme Suzanne Dandenault, de Lawrenceville, qui conduisait une Renault 1973, et d'autre part, M. Aime Allard, qui pilotait une Oldsmobile 1976.

La collision entre ces deux véhicules a été si violente que la conductrice de la Renault a subi une commotion cérébrale qui a nécessité son transport à l'hôpital Brome Missisquoi Perkins, où elle a été gardée sous observation.

L'autre conducteur impliqué s'en est sorti indemne. Les dommages matériels causés aux deux véhicules ont été très lourds, celui de Mme Dandenault ayant été entièrement démolie et l'autre ayant subi des dégâts de l'ordre de \$1,500.

Quant à la cause de l'accident, elle n'a pas été révélée par l'agent Gilles Laporte, de la Sûreté municipale de Ville de Lac Brome, qui a

indiqué qu'il préférerait d'abord compléter l'enquête qu'il avait amorcée.

Granby

Par ailleurs, au cours de la soirée de vendredi, les policiers de Granby avaient fort à faire avec un accident survenu à l'angle du Boulevard Leclerc et de la rue Principale.

Le premier des deux véhicules impliqués, une Mercury 1974 conduite par Vicky Makowiec, de Granby, était occupée par trois passagers et la conductrice, naturellement.

Cette dernière, de même que Luc Martel et Maurice Chaput, ont dû être conduits au Centre hospitalier de Granby pour subir des traitements. Le troisième passager, Mario Martel, n'a pas été blessé.

L'autre véhicule impliqué dans cet accident, une Mercury 1976, était conduit par Mme Françoise Paré, de Granby. Elle s'en est tirée sans blessure.

Quant aux dommages causés aux deux automobiles, ils ont été établis à plus de \$1,000.

Par ailleurs, au tout début de la journée de samedi, un automobiliste était amené à l'hôpital de Granby pour y être traité par le Dr Lanchance pour des blessures mineures.

Ce dernier venait de heurter un poteau en face du 164 de la rue Denison ouest à la suite du dérapage de son véhicule, de marque Toyota 1974, dérapage apparemment causé par une surface glacée.

Le blessé, Real Bouffard, de Granby, s'est rendu au Centre hospitalier de Granby, à bord d'une auto-patrouille de la police locale. Son automobile a été endommagée pour plusieurs centaines de dollars.

Un peu plus tard au cours de l'après-midi, un accident impliquant deux véhicules, à l'angle du Boulevard Fortin et de la rue Fernand, était signalé à la Sûreté municipale.

Une Buick 1973 conduite par M. Donald Drouin et une Chevrolet 1969, pilotée par Mme Ghislaine Pariseau, se sont heurtées presque face à face.

La conductrice et Nathalie Pariseau, 9 ans, ont subi des blessures mineures. Il en a été de même pour Nicole Beauregard qui était passagère dans le premier véhicule. Toutes ces personnes ont pu se rendre au Centre hospitalier de Granby par leurs propres moyens.

Pour ce qui est des dommages causés aux deux véhicules, ils ont été évalués à plusieurs centaines de dollars.

Dimanche

Enfin, aux petites heures, dimanche, une ambulance a dû conduire deux jeunes gens à l'hôpital à la suite de blessures subies dans un accident survenu à l'angle des rues Laval et Principale.

Selon le rapport policier, un véhicule de marque Datsun, propriété et conduit par Dany Parent, de Granby, a heurté, vers les 3 heures 10 un poteau qui se trouve à l'angle de ces deux rues, et ce, à la suite d'un dérapage.

Le conducteur et le passager, Benoit Côté, ont été transportés au Centre hospitalier de Granby, où ils ont été traités par le Dr André Larose pour des blessures mineures.

aujourd'hui:

- Un citoyen presse le conseil de prendre ses responsabilités Page 2
- L'exploitation du barrage Choinière, ça implique quoi? Page 3
- Dépenses d'immobilisation de \$170,000 à Valcourt Page 5

Sport

- Le Canadien égalise le record de parties sans défaite Page 7
- Les Vics annulent et les Voyageurs perdent Page 7

La solution au "mal canadien" Un fédéralisme de type dualiste...

OTTAWA (PC) — Dans la phase pré-référendaire, peut-être même pré-constituante, c'est-à-dire à une époque où les consensus se forment, l'autorité constitutionnelle au sein de la Commission Pépin-Robarts, Me Gerald A. Beaudoin, entrevient comme solution au "mal canadien", un fédéralisme de type dualiste, assez souple pour emprunter des éléments à une formule fédérale plus raffinée et plus décentralisée ainsi qu'au fédéralisme asymétrique.

Dans une entrevue accordée à la Presse canadienne, dans son bureau de doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa, Me Beaudoin dit qu'il faut faire une constitution entièrement nouvelle, "une constitution sur mesure".

"Il faut la faire sur mesure et bien la faire, en lui donnant un certain jeu, une certaine souplesse, car il faut dire que les tribunaux vont la faire évoluer. Il faut que les grands pouvoirs de base aient la confiance du peuple", explique-t-il en précisant qu'il est à mettre au point une hypothèse de travail portant sur une formule de fédéralisme dualiste.

Même si la Commission de l'Unité canadienne n'a pas le mandat de rédiger une nouvelle constitution, Me Beaudoin dit qu'il est naturel que le rapport préliminaire, attendu à la fin du printemps, fasse mention de la question constitutionnelle et qu'il est probable que le rapport

final, prévu pour la fin de l'année, contienne certaines recommandations.

Me Beaudoin est d'avis que le Canada aurait dû se donner une nouvelle constitution peu après son accès à la pleine souveraineté en 1931. Il dit que ce n'est pas la formule de type fédéral qui est mauvaise. C'est l'idée que la constitution actuelle est la seule possible et qu'il n'y a rien à y changer. C'est donc une constitution entièrement nouvelle, rédigée dans les deux langues, française et anglaise, et prévoyant dans le préambule qu'il s'agit "d'une union de peuples et non de provinces", qu'entrevient Me Beaudoin. "On refait aux deux peuples fondateurs, également au Amérindiens, qui sont un groupe bien spécial. Il faudrait aussi étudier le cas des Acadiens, également un cas spécial, et peut-être avoir une mention pour les multiculturels, c'est-à-dire les Canadiens de diverses origines, qui ont largement contribué à bâtir l'Ouest."

Mais "la dimension dualiste apparaît plutôt fondamentale" à Me Beaudoin, qui estime que c'est la présence de deux peuples fondateurs, de deux cultures principales (sans oublier les autres apports culturels), de deux langues officielles, de deux systèmes de droit, dont la spécificité ne se reflète pas adéquatement dans le texte de base, qui ajoute aux tensions de type classique à l'oeuvre dans tout Etat

fédéral et qui menace de faire éclater le système."

En outre, Me Beaudoin dit que la tournée du pays par la Commission lui a montré que le régionalisme est très fort. "Le Québec serait-il anglophone qu'il faudrait quand même que notre régime soit fédéral à cause de la force des régionalismes." Considérant l'élection d'un parti souverainiste à Québec le 15 novembre 1976, comme "l'événement majeur depuis 1867", Me Beaudoin dit que la formule magique, facile et simple n'existe pas. Mais si on veut partir du problème de base, étant donné qu'il y a deux grandes communautés, deux grands sociétés au Canada, "il faut avoir un Etat qui a des structures telles que ce dualisme est présent et se reflète dans les institutions".

Il croit qu'il ne faut pas hésiter à changer profondément le fédéralisme canadien, si on veut que le Canada puisse survivre. Ainsi il est important d'écarter les silences de la constitution, comme l'absence de formule d'amendement et l'absence du mot culture. Il faut éclaircir les zones grises, comme le pouvoir du fédéral de dépenser. Il faut encore remédier aux accrocs comme le pouvoir de réserve et le pouvoir de désaveu du fédéral.

Suite en page 6

le sourire matinal

Monsieur lit le journal et madame tricote. Soudain madame pose son tricot et s'écrie: Cesse de dire: "oui chérie". Cela fait une demi-heure que je ne te parle plus.

IMMOBILIERS
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

La météo

Cantons de l'Est: nuageux avec éclaircies. Quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum, moins 6. Mardi: peu de changement.

Montréal: ciel variable. Maximum, moins 4. Mardi: beau.

PHARMESCOMPTE JEAN COUTU
180, rue Principale, Granby, 372-1888
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	6	9	28	29	36
6 SUR 6	1	119,961.20	NÉCESSAIRE COMPLÉMENTAIRE		
5 SUR 6	142	760.30	NÉCESSAIRE COMPLÉMENTAIRE		
4 SUR 6	5060	59.20	NÉCESSAIRE COMPLÉMENTAIRE		
5 SUR 6+	6	11,996.10	NÉCESSAIRE COMPLÉMENTAIRE		
			27		
			\$1,249,596		
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					

6/36

GROS LOT

\$100,000

MINIMUM VENDREDI

TIRAGE 746

VENDREDI 10-02-78

NUMÉRO COMPLET	GAGNANTS	PRIZE
12	87428	1 GAGNANT DE \$50,000.
87428	42	1 GAGNANT DE \$5,000.
7428	344	1 GAGNANT DE \$500.
428	3483	1 GAGNANT DE \$100.

Service de police

Un citoyen presse le conseil de prendre ses responsabilités

BROMONT (JDB) — M. Jean-Jacques Boisvert, qui fut en avril dernier candidat à la mairie de Bromont, somme, présentement, le conseil municipal en place de rendre publiques les suggestions faites par Québec en ce qui concernait l'avenir immédiat du service policier de Bromont.

Considérant que le ministère des Affaires municipales a suggéré, semble-t-il, des coupures plus sévères que celles qui ont été prises par la ville de Bromont, M. Jean-Jacques Boisvert demande alors aux membres de l'actuel conseil de prendre enfin leurs responsabilités en relevant à la population le

contenu exact de ces suggestions et surtout en les mettant en application.

M. Jean-Jacques Boisvert souligne que ce n'est pas autant comme ancien candidat à la mairie de Bromont qu'il a décidé d'intervenir publiquement, que comme "un citoyen intéressé au redressement de la situation

financière de notre ville".

M. Boisvert rappelle qu'en date du 5 décembre dernier, il avait écrit au conseil de ville de Bromont, précisant la mise sur pied d'un service de police, efficace, mais adapté aux besoins de la population.

Copie de cette lettre fut, par ailleurs, adressée au ministre des Affaires municipales, au ministre de la Justice, via la Commission de police du Québec et au Comité des citoyens de Bromont.

A ce sujet, M. Boisvert souligne qu'au début de février, soit deux mois plus tard, il n'a pas encore reçu la plus petite réponse de l'hôtel de ville, pas même un simple accusé de réception. Il s'étonne de ce mutisme, et ne manque d'ajouter que l'ancienne administration Desourdy, à l'égard de laquelle beaucoup de critiques ont été formulées, donnait toujours suite aux lettres qui lui étaient adressées. D'ailleurs, poursuit-il, à l'ordre du jour des conseils dirigés par M. Germain Desourdy, figurait l'item correspondance, ce qui n'est plus le cas à l'heure actuelle.

M. Boisvert s'étonne d'autant plus du mutisme affiché par l'hôtel de ville qu'une copie de la lettre qu'il avait envoyée au conseil municipal, a été expédiée à la Fraternité des policiers de la CUM, dont il fait partie, puisqu'il est à l'emploi du service de police de la CUM depuis plus de vingt ans.

La lettre aurait, selon M. Boisvert, porté la signature "d'un policier au nom de tous les policiers de la ville de Bromont". Et, toujours selon lui, on se plaignait dans cette lettre que M. Boisvert s'occupe de la police de Bromont plutôt que celle de la CUM, au sein de laquelle il travaille. Cette façon d'agir ne manque pas d'étonner l'ancien candidat à la mairie, d'autant que, comme il le précise lui-même, il est un citoyen à part entière de la ville de Bromont et rien de ce qui s'y passe, ne peut lui être étranger.

Aussi compte-t-il, une fois encore, en informer et le ministre des Affaires municipales, et le ministre de la justice, via la Commission de police.

Enfin, M. Jean-Jacques Boisvert invite les autorités municipales de Bromont à se pencher sur les recommandations contenues dans le rapport Saulnier qui sont encore plus drastiques que les normes de base actuellement retenues au Québec.

Plus de nouvelles porcheries à Bromont

BROMONT (JDB) — Il n'est pas pour demain le jour où une nouvelle porcherie sera construite sur le territoire de la ville de Bromont. En effet, les membres du conseil municipal ont procédé, lors de la dernière assemblée régulière, à l'adoption du règlement 355, qui modifiait le règlement 263 et tous les amendements s'y rapportant, afin de prohiber la construction de porcheries dans la ville de Bromont.

On se souviendra du tollé général qu'avait engendré le conseil municipal et novembre dernier, alors qu'il avait accordé à M. Paquette un permis de construction pour une porcherie, située quelque peu en retrait de la rue Shefford. De vives discussions avaient eu lieu à la table du conseil, une pétition avait été déposée à l'hôtel de ville, mais rien ne put y faire, puisque M. Paquette respectait toutes les normes et dispositions figurant dans le règlement de sondage en vigueur à Bromont, et de ce fait, la ville n'avait d'autre alternative que d'accorder le permis, en le rendant, cependant, conditionnel à l'approbation des Services de protection de l'Environnement.

Ces derniers ayant donné toutes les autorisations requises, le projet de construire une porcherie fut donc mis en

branle, au grand déplaisir de nombreux citoyens. Le conseil suit, cependant, de très près le cheminement de cette affaire et est prêt à tout moment à évoquer le règlement de nuisance publique si l'opération de cette porcherie devait causer quelques préjudices aux propriétaires du secteur.

Afin que de telles situations ne se répètent, le conseil municipal a immédiatement entrepris l'étude d'un règlement qui interdirait aux porcheries de pousser en sol bromontois. Étude qui a abouti à l'adoption unanime du règlement 355, la semaine dernière.

Il faut également rappeler que lors de la réunion de janvier, le conseil avait refusé d'octroyer à une demande des Services de protection de l'Environnement, en n'acceptant pas de passer une résolution pour confirmer l'octroi d'un permis à M. Paul Spik pour la construction d'une porcherie, située, cette fois, sur le rang Racine. La situation était pourtant très différente, mais il s'agissait là d'une question de principe, par laquelle le conseil entendait exprimer son désir de voir prohiber la construction de porcheries à Bromont.

Le débat vient maintenant de se clore, de façon satisfaisante pour tous, semble-t-il.

Cette année à Bromont

Le marché aux puces ouvrira plus tôt

BROMONT (JDB) — Le marché aux puces de Bromont, qui d'année en année connaît un succès croissant, ouvrira ses portes, plus tôt, cette année. En effet, les promotrices de cette activité, Mmes C. King et D. Poullon, ont annoncé l'ouverture du marché pour le dimanche 7 mai prochain.

L'endroit est toujours le même, soit les terrains du Ciné-Parc de Bromont, situé sur le boulevard Bromont, à la sortie 78 de l'Autoroute des Cantons de l'Est. Beau temps, mauvais temps, cette activité se tiendra tous les dimanches du 7 mai au 24 septembre, soit un mois de plus que les autres années.

Cette activité s'adresse aussi bien aux groupes de services communautaires, qu'aux associations sportives ou religieuses ainsi qu'aux simples individus. Aucune réservation ne sera nécessaire, il suffit de verser une contribution de \$5 par jour et tout et chacun pourra y vendre des légumes de son jardin, des plantes, des livres usagés, du linge de seconde main, des antiquités, des ga-

teaux maison, de l'artisanat...

Aucun permis de vente n'est nécessaire, ce sont les promotrices, Mmes King et Poullon qui se chargeront de cette formalité; les portes ouvriront à compter de 9 heures 30 pour les vendeurs afin de leur donner le temps de s'installer, chaque vendeur pourra, en effet, bénéficier d'un espace d'environ 20 pieds carrés.

Quant au public, il sera admis gratuitement sur les

lieux à compter de 10 heures, il pourra trouver sur place de nombreuses facilités de stationnement. La fermeture se fera à 17 heures.

C'est le moment de jeter un coup d'oeil à votre grenier, votre sous-sol ou votre garage, de cette façon, qui sait, vous pourriez y découvrir des articles susceptibles d'être vendus au marché aux puces de Bromont. Pour plus de renseignements, on peut communiquer aux numéros suivants: 243-0112 ou 539-3569.

Un marché public à Cowansville

Très prochainement s'ouvrira à Cowansville, un marché public regroupant différents types de commerces de fruits, légumes, artisanat. Ce marché sera situé rue Sud, dans cette bâtisse qui est présentement en voie de réaménagement, même si on veut lui conserver un aspect rustique certain. Un vaste terrain de stationnement permettra d'accueillir clients, et curieux.

**LE TÉLÉCOULEUR 20 PO
DE HITACHI...
DES COULEURS
NETTES,
UNE QUALITÉ
INSURPASSABLE!**



**SPÉCIAL
DE LA ST-VALENTIN**
sur le modèle
CT-908

Le télécouleur Hitachi vous donne les deux plus grandes qualités que vous attendez d'un télécouleur: des couleurs superbes et un fonctionnement sûr et à toute épreuve.

HITACHI
Les grands maîtres

TELECRAN inc.

**CENTRE D'ACHAT FRONTENAC
372-9322**

MAIGRIR

**Le programme
Weight Watchers,
c'est plus qu'un simple
plan d'amaigrissement.
C'est un plan de
nutrition équilibré.**

Le programme Weight Watchers, c'est une méthode unique de modification dans le comportement de chaque individu. Créé et développé spécialement pour nous par l'éminent psychologue en comportement, Dr. Richard B. Stuart, ce plan est tout indiqué pour vous aider à maîtriser ce besoin de manger, que ce soit à la maison, à l'extérieur ou au travail.

Venez et assistez à l'assemblée Weight Watchers. Nous vous enseignerons la façon parfaite de balancer votre nourriture et nous vous ferons connaître la différence entre avoir faim et penser avoir faim.

Perdre du poids
n'a jamais eu
si bon goût!

**WEIGHT
WATCHERS
Le Summum**

Vous êtes tout près de perdre du poids:

GRANBY
Eglise St-Joseph Boul. Leclerc
Lundi 7.30 P.M.
539-0401

VOUS VOULEZ MAIGRIR...
JOIGNEZ-VOUS À UNE CLASSE AUJOURD'HUI MÊME

ON PARLE - ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT
• HOMMES - FEMMES - ENFANTS



Mrs. MARILYN REICH
DIRECTRICE DE RÉGION

Pour un message d'encouragement
488-0561

• Aucun contrat • Frais d'inscription \$6.00
Classe hebdomadaire \$4.00

WEIGHT WATCHERS
Weight Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré
Tous droits réservés

Coup d'oeil

Vente de bière

BROMONT — Le conseil municipal de Bromont a accordé un permis temporaire de vente de bière pour la tenue du tournoi de ballon sur glace. Un autre permis similaire a été octroyé à la piste de course, située dans le secteur d'Adamsville.

Signaux

COWANSVILLE — Des signaux d'arrêt seront posés incessamment à l'intersection des rues Barker et Québec; cette décision a été prise par les membres du conseil municipal à la suite de plusieurs accidents d'automobiles enregistrés, dernièrement, à cet endroit.

Délégation

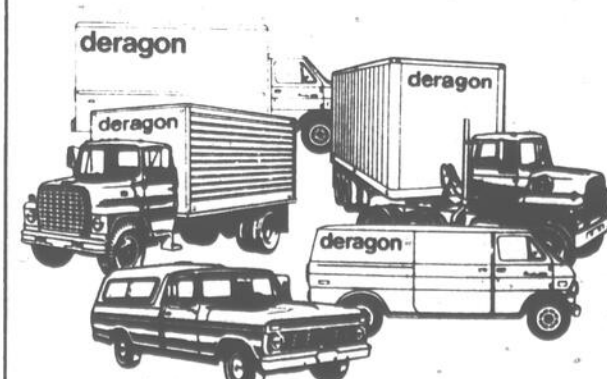
COWANSVILLE — MM. Jean Leduc et Georges Bernier respectivement directeur au développement économique de la ville de Cowansville et gérant municipal participeront le 4 mars prochain, au Congrès de fondation de l'Association touristique de l'Estrie, qui doit se tenir à Richmond.

Vente

COWANSVILLE — Il y aura vente de propriétés pour non paiement de taxes, le 20 mars prochain, à compter de 10 heures, à l'hôtel de ville de Cowansville; cette vente est consécutive à des arrérages remontant à plus de deux ans, parmi la liste des propriétés, mises en vente, on retrouve un certain nombre de terrains vacants.

camions à louer

...à la journée ...à la semaine
...au mois ...à l'année



chez-nous
vous avez le choix!

deragon

317 RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE, QUE. TEL. 365-0101, MONTREAL 361-2027

Un spécialiste en parle

L'exploitation du barrage Choinière, ça implique quoi?

GRANBY (LL) — Le barrage-réservoir Choinière, que plusieurs Granbyens surnomment "notre Baie James", est certes une œuvre architecturale majeure, mais il représente aussi l'élément principal du vaste programme d'aménagement des eaux du bassin de la rivière Yamaska, mis de l'avant depuis quelques années déjà par le ministère québécois des Richesses naturelles et coordonné par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Son opération est une tâche fort complexe, comprenant de multiples facettes que le public ignore le plus souvent. C'est un peu dans une optique de sensibilisation que le directeur de l'exploitation des barrages au ministère des Richesses naturelles, M. André Harvey, a entrepris un auditoire attentif de quelque 120 personnes, dimanche, lors du déjeuner mensuel des membres de l'Amicale des anciens Éléves des Frères du Sacré-Cœur.

M. Harvey a d'abord abordé les raisons d'être d'un barrage, aspect qu'on oublie souvent selon lui. Avec la détermination de quelqu'un qui défend sa cause, il a déclaré

que, par exemple, lorsqu'un désastre quelconque survient sur le site d'un barrage, les gens sont tout de suite enclins à parler de sa mauvaise opération, mais que, par contre, un barrage permet d'aménager un lac pour le plus grand plaisir des villageois; alors on n'en parle pas.

Le barrage, explique-t-il, est avant tout une construction érigée en travers d'une rivière pour en surélever le niveau amont dans le but de créer une réserve d'eau.

Selon lui, les barrages, dont la taille varie selon les besoins, ont plusieurs utilités. Leur rôle le plus connu et qui concerne surtout les grands ouvrages, est celui de produire l'hydro-électricité.

D'autres cependant, répondent à des besoins plus localisés, comme celui de régulariser le débit d'un cours d'eau en maîtrisant la crue printanière, permettant ainsi une redistribution en temps de sécheresse.

C'est là essentiellement le rôle du barrage-réservoir Choinière qui, alimenté par un bassin hydrographique de 152 kilomètres carrés, peut emmagasiner 31,5 millions de mètres cubes d'eau, dont la nappe s'étend sur une superficie de 3,2 kilomètres carrés.

Grâce à cette réserve impressionnante, le réservoir est en mesure d'assurer un débit de la Yamaska-Nord de deux mètres cubes-seconde pendant les périodes de faibles précipitations, au cours desquelles auparavant le débit devenait presque nul.

Pour que ce rendement s'effectue sans faille, il importe, selon M. Harvey, que le barrage soit bien exploité. Un barrage mal exploité peut même aller à l'encontre des objectifs fixés; il peut, par exemple, provoquer des crues alors que son rôle était de les éviter, souligne-t-il.

C'est pour cette raison, fait remarquer M. Harvey, que l'opération d'un barrage est une chose délicate, d'autant plus qu'il faut compter avec les conditions météorologiques, pas toujours favorables il s'en faut de beaucoup. Il faut donc, selon l'ingénieur, faire des prévisions.

M. Harvey et son équipe possèdent cependant des outils très utiles pour l'exploitation d'un barrage comme le barrage Choinière, lequel, soit dit en passant, est opéré à partir de Québec et non pas sur le site même, contrairement à ce qu'on peut penser.

En effet, certains appareils compliqués ont été incorporés au barrage, de façon à permettre l'étude du "comportement" de celui-ci, ce qui est une caractéristique sécuritaire très importante.

Ainsi on peut, entre autres, mesurer les fuites d'eau qui peuvent survenir ou encore effectuer un profit des déplacements internes de la digue. De tels renseignements, qui permettent une utilisation efficace du barrage, sont régulièrement transmis au ministère des Richesses naturelles.

En plus de voir à ce qu'un débit de 2 mètres cubes soit

constant dans la rivière, d'autres opérations sont indispensables, comme celle de laisser s'échapper une certaine quantité d'eau, de façon à faire de la place en prévision des crues printanières.

Mais là ne se borne pas le rôle du barrage-réservoir Choinière. Un plan d'aménagement du territoire a en effet été tracé par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ce qui fera du barrage un emplacement touristique de marque. Tout cela fait dire que le barrage-réservoir Choinière est vraiment polyvalent.

Devant une foule recueillie

Mgr Albert Sanschagrín bénit la nouvelle aile de Montplaisant

Par Geneviève MILLOT
GRANBY — Une foule pieuse et recueillie était rassemblée, hier, dans la nouvelle aile de la maison Regina Mundi de Montplaisant, pour assister à une messe solennelle et à la bénédiction, par Mgr Albert Sanschagrín, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe de la dernière construction menée à bien par les Pères Trinitaires.

Comme devait le souligner le supérieur de la maison, le Père Claude Choquet, la cérémonie était la conclusion d'une œuvre qui a débuté, il y a déjà quelques années, par un mouvement spirituel intense et tel que par deux fois il fallut agrandir Montplaisant afin de permettre à la ferveur charismatique de se fortifier en ces murs choisis par les fidèles.

Il n'y a pas à en faire mystère, la prospérité de la maison, qui est due à la générosité de donateurs n'a d'autres débuts que l'arrivée, à Granby, il y a maintenant sept ans du Père Jean-Paul Régimbal. Soutenu par son prieur et le Père provincial autant qu'appuyé par l'évêque du diocèse, ce religieux plein de flamme a donné un souffle mystique au nouveau charismatique qui s'est répandu comme une trainée de poudre dans une population qui cherchait sa foi.

Pour Mgr Sanschagrín il n'y a pas de doute: c'est une richesse spirituelle et un acquis inappréciable que d'abriter Regina Mundi dans un diocèse et il a remercié du fond du cœur tous ceux qui ont aidé à l'édification, pierre par pierre de cet édifice, image même de l'Eglise de demain. Dans ses remerciements il n'a oublié ni l'humble ouvrier, ni l'architecte, ni les donateurs, ni même ceux qui n'ont eu qu'une prière en faveur de l'édification de cette nouvelle aile de l'hôtellerie de Regina Mundi.

Et, s'il a, comme pour la consécration d'une église, accepté un texte de messe spécialement conçu pour la circonstance par le Père Choquet, c'est que cette nouvelle aile qu'il a bénie est véritablement une maison de recueillement et de prières, au même titre qu'une église, sinon dans un style approchant.

Trois idées maîtresses ont d'ailleurs guidé son homélie, idées tirées des textes bibliques choisis pour la circonstance, soit une lecture extraite du deuxième livre des Chroniques, la lecture d'un extrait de la lettre de Saint-Paul aux Ephésiens et un extrait de l'évangile selon Saint-Luc, lorsque Jésus désigne soixante-douze autres disciples pour lui ouvrir le chemin parmi les populations.

Pour Mgr Sanschagrín, Regina Mundi est la maison matérielle de Dieu tout comme les fidèles qui la fréquentent sont les pierres édifiant l'Eglise, une Eglise vivante et allant à la conquête d'un monde à la dérive pour le ramener dans le sein de Jésus.

L'évêque de Saint-Hyacinthe est convaincu que grâce à cette maison de Montplaisant il sera possible



Se servant d'un diaporama, l'ingénieur André Harvey, directeur de l'exploitation des barrages au ministère des Richesses naturelles, s'est montré captivant lors de sa conférence prononcée devant les Amicalistes. De gauche à droite, M. Edouard Tétrault, qui a présenté la conférence; M. André Harvey; M. Richard Wilcott, président de l'Amicale des anciens Éléves des Frères du Sacré-Cœur et M. Gerald Scott, qui a remercié M. Harvey.

de faire cesser le repli sur soi des tièdes et des désabusés de la foi et de mieux faire rayonner le Christ sur notre terre bouleversée par les conflits de toutes natures.

Il a d'autres part rappelé que la semaine des vocations religieuses, dans son diocèse, s'est ouverte, samedi, par l'ordination d'un diacre de

vocation tardive, à Acton Vale et se terminera, dimanche, par l'ordination de deux jeunes gens, à l'église Saint-Benoît de Granby.

Au cours des semaines du carême, par ailleurs, tous les lundis soirs des rencontres de prières et de réflexion, sous la direction du Père Régimbal, auront lieu à Montplaisant, avec chacune un thème différent. Toutela population est invitée à y participer, tout comme elle est invitée à la soirée de prière qui aura lieu mardi, à 19 heures 30, en l'honneur de Saint-Jean Garcia, le réformateur de l'ordre des Trinitaires canonisé en 1975 et dont la fête tombe à la Saint-Valentin.

Photo Jeannot Petit

Livre vert sur l'Education

L'Estrie recevra Morin

GRANBY (LL) — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, sera dans la région de l'Estrie le 10 avril prochain, tenant ainsi la promesse qu'il avait faite lors du lancement du Livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire à l'automne, de visiter à nouveau les régions du Québec au printemps dans le cadre de la concertation sur ce Livre vert dont on parle beaucoup.

C'est ce qu'a annoncé le sous-ministre de l'Éducation, M. André Rousseau, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à LA VOIX DE L'EST.

M. Rousseau a alors révélé que la région de l'Estrie sera la première visitée lors de cette tournée. On ne sait pas encore cependant si le ministre Morin se rendra à Granby ou à Sherbrooke. Par ailleurs, M. Rousseau a souligné que le Livre vert a été bien accueilli par l'ensemble du milieu scolaire québécois. "Cela peut paraître surprenant, a-t-il dit, compte tenu du fait que l'école sait bien se défendre et qu'il n'est pas facile d'accepter de se faire dire ses lacunes".

Estimant que le milieu scolaire québécois est courageux, il a néanmoins rappelé que les problèmes traversés par le monde de l'éducation sont universels. Pour lui, il est cependant important de préciser que les réformes proposées par

le Livre vert sont québécoises et ne proviennent pas de l'expérience d'autres pays. Par ailleurs, M. Rousseau s'est dit heureux de constater que la Commission scolaire régionale Meilleur et la Commission scolaire de Granby sont en avance sur plusieurs autres en ce qui concerne l'organisation de la consultation tracée dans le dernier numéro du journal de la Régionale Meilleur, schéma qui, précise-t-il, est une initiative de la Régionale se situant directement dans l'esprit de la consultation sur le Livre vert.

D'ailleurs, il faut le souligner, il n'y a pas qu'à ce niveau que les commissions scolaires locale et régionale sont innovatrices, puisqu'elles mettent déjà en application certaines

propositions du Livre vert. Mentionnons simplement l'année scolaire effectuée par étapes à l'élémentaire, les deux cycles au secondaire ou le projet éducatif de la Régionale Meilleur, tous des éléments proposés dans le Livre vert.

C'est du reste pour cette raison que M. Rousseau souligne que les propositions du Livre vert sont québécoises: plusieurs d'entre elles sont en effet déjà en application, c'est là, dans plusieurs écoles du Québec.

Selon M. Rousseau, il est cependant important que les réformes qui seront adoptées soient uniformisées à travers le Québec pour que tous les enfants reçoivent sensiblement la même formation.

Il estime en outre que cette uniformisation permettra de se donner les moyens d'atteindre certains objectifs. Par exemple si l'on institue les deux cycles au secondaire de façon à donner une formation plus générale au cours des premières années et plus spécifique par la suite, ce que propose, entre autres, le Livre vert, il faudra peut-être former des professeurs capables de dispenser un enseignement général au premier cycle.

Or, pour M. Rousseau, même si la Régionale Meilleur veut des généralistes (professeurs), elle va avoir des problèmes à en trouver actuellement.



M. André Rousseau.

Un sexagénaire meurt dans son automobile

SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE — Un sexagénaire de Waterloo, M. Bernadin Lagrandeur, est décédé de façon tragique, hier matin, lorsque son véhicule a quitté la route 243, à environ un mille au sud du village de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, pour tomber dans un ravin.

L'accident s'est produit

vers les 3 heures 15, au moment où une violente tempête balayait la route. C'est un automobiliste qui passait par là qui a alerté la Sûreté du Québec, détachement de Granby.

Selon les derniers rapports, M. Bernadin Lagrandeur, 63 ans, a succombé à des lésions internes. Quant à

la cause de l'accident, elle a été attribuée à une perte de contrôle.

Dépeché sur les lieux de l'accident, les agents Alain Perras et Daniel Smith, de la Sûreté du Québec, ont eu un peu de difficulté à s'y rendre, ne pouvant rouler à plus de 20 milles à l'heure en raison de la visibilité réduite par la

mauvaise température.

Quelques minutes après leur arrivée, une ambulance de la maison Ledoux, de Waterloo, venait chercher le corps de la victime pour le transporter au Centre hospitalier de Granby, où le médecin de garde, le Dr André Larose, ne put que constater son décès. Sa dépouille fut ramenée à la morgue de Waterloo.

Chrysler Cordoba 1975, ait été entraînée sur une telle distance par le deuxième des cinq engins qui tiraient ce chapelet de wagons. Malgré les dommages matériels imposants causés au véhicule, et plus particulièrement sur sa partie avant, on est parvenu à retirer le blessé qui se trouvait seul à bord.

Une ambulance de Farnham l'a transporté d'urgence à l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean, et, par la suite, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, en raison de la gravité de son état.

On s'interroge encore sur la cause de cet accident qui fait d'ailleurs l'objet d'une enquête de la part de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Jean.

Le rapport de son responsable, l'agent Jean-Pierre Fortin, lequel rapport sera vraisemblablement déposé au début de la semaine, pourrait jeter un peu de lumière autour de cet accident.

Il s'en sort, mais avec des blessures sérieuses

SAINT-BRIGIDE — Un policier de la Communauté urbaine de Montréal repose présentement entre la vie et la mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal suite à un accident survenu samedi après-midi, dans la municipalité de Sainte-Brigide.

C'est comme par miracle que Georges Portvin, 26 ans, a pu s'en tirer, et ce, même si son médecin traitant a établi à 50-50 ses chances de survie, si l'on tient compte de la façon dont l'accident s'est pro-

duit. Cet accident est survenu au passage à niveau du rang de la 9^{ème} concession dans la municipalité de Sainte-Brigide, lorsque la voiture de la victime a été traînée sur une distance de plusieurs centaines de pieds par un train de marchandises du Canadien Pacifique composé de 80 wagons et tiré par cinq engins.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cet accident, c'est que l'automobile de M. Portvin; une

GAGNÉ, GUAY & ROBITAILLE

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, L.L.L.
Alain Guay, L.L.L.
Claude Robitaille, L.L.L.
Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

FETEZ...

la SAINT-VALENTIN

Restaurant

Chez Plumet

Mardi, 14 février, à partir de 18h.00

BISQUE DE HOMARDS

Mousse de foie gras en Aspic
Filet de boeuf en croûte sauce poivrée
Choux-fleurs au gratin
Tomates Provençales
Croquettes de pommes de terre
Salade deux couleurs
Tranche Saint-Valentin
Café filtre

Menu
\$19.00
ACCORDEON

Nombre de places limité

1507 Principale R.R. 4
Granby

378-1771



L'Heritage
RESTAURANT ET BAR SALON

Réservations
Tél: (514) 372-4470
1002 Principale, Granby

CETTE SEMAINE
Notre "Chef" Monsieur René vous suggère
Consommé ou Potage du Jour
ESCALOPPE DE VEAU (Cordon Bleu)
Pommes de terre au choix
Légumes du jour, pâtisseries
Thé ou café

\$8 50

À TOI MA VALENTINE!

Cheveux courts ou cheveux longs
Josée, Claudette ou Manon
Vous vous dépensez sans compter
Vous avez bien mérité
Nathalie, Ginette ou Martine
d'être notre Valentine.

Coupé Grand LeMans
1978

GABRIEL Lussier
GRANBY LTÉE

715 BOUL. LECLERC 372-8080

éditorial Les parents se réveilleront-ils?

Nous avons, à maintes reprises déjà, insisté sur la nécessité d'une intense et massive participation des parents à la campagne d'information et de consultation menée par le ministère de l'Éducation et les différentes commissions scolaires en vue de la réforme de l'enseignement primaire et secondaire au Québec.

Mais on doit malheureusement, jusqu'à maintenant tout au moins, déplorer un net désintéressement de la part d'un grand nombre de parents, ceux-là même qui, depuis tant d'années, critiquent l'école publique québécoise. Il est vrai qu'au fil des années, avec les nouvelles méthodes d'enseignement et le vocabulaire développé, on en est arrivé à creuser un profond fossé entre l'école et les parents, un fossé dont ces derniers ne sont pas les premiers responsables.

C'est un problème dont on est maintenant pleinement conscient. Aussi, cherche-t-on à y remédier en consultant les premiers intéressés eux-mêmes. Le ministère veut savoir comment les parents perçoivent l'école, ce qu'ils attendent d'elle, ce qui implique leur participation.

Le moins qu'ils puissent donc faire, c'est de se présenter aux séances d'information et de consultation pour approfondir le document de travail que constitue le Livre vert et livrer leurs commentaires de même que leurs suggestions. Sans quoi l'école ne répondra jamais à leurs attentes.

Peu après la mi-janvier, le comité de parents de la Régionale Meilleure convoquait les commissaires, les membres des comités d'écoles et les parents en général, dont ceux de la polyvalente J.-H. Leclerc, à une réunion d'information au

cours de laquelle MM. Lambert, Blouin, Dubois et Zigby devaient fournir des explications et commentaires sur le Livre vert. Quelque 150 personnes, dont à peine une quarantaine de parents d'élèves fréquentant J.-H. Leclerc, ont répondu à l'appel.

C'est vraiment décevant quand on sait que cette seule polyvalente accueille environ 2.000 élèves et que la rencontre était par conséquent susceptible d'intéresser quelque 4.000 parents. La participation des parents se résume donc à 1%.

Une autre réunion très importante, laquelle ne concernait toutefois pas le Livre vert, avait lieu à J.-H. Leclerc il y a à peine une semaine. Cette fois, on avait invité les parents de 597 élèves de niveau secondaire III. Il s'agissait de les informer et de répondre à leurs questions au sujet de l'orientation de leurs enfants. On sait qu'au cours des semaines à venir, les étudiants devront prendre des décisions plus ou moins irrévocables en fonction de leur avenir. Or, une soixantaine de parents, soit ceux d'environ 35 élèves seulement, étaient présents.

Encore là, c'est vraiment très décevant. Des enfants d'une quinzaine d'années doivent décider de leur avenir. Comme ils sont encore jeunes pour prendre de telles décisions, ils ont besoin de l'encouragement et des conseils de leurs parents. Bref, d'un certain encadrement qui ne sera valable qu'en tant que les parents seront eux-mêmes bien informés. Or, 95% des parents n'y étaient pas.

Partant, ces mêmes parents devraient avoir au moins la décence de s'abstenir de chialer et d'admettre leur faute si jamais leur fils ou leur fille éprouve des difficultés ou aboutit à un échec à cause d'une mauvaise décision.

On a l'impression, à analyser l'attitude des parents, que ceux-ci se déchargent parfois trop facilement de leurs responsabilités sur le dos de l'école et de ses différents services. Et c'est peut-être justement pour cela qu'ils ont aujourd'hui tant à redire, à reprocher.

Malgré toute la bonne volonté que peuvent y mettre les maîtres et dirigeants, cadres ou élus, on a de bonnes raisons de s'interroger sur ce que seront l'école de demain et l'avenir de la jeunesse puisque les parents, qui devraient être les premiers intéressés, dorment d'un profond sommeil. L'amélioration de l'enseignement et l'avenir de leurs jeunes, on dirait que ça ne les intéresse pas, que ça ne les concerne pas. Pour critiquer, ils sont bien là, mais on ne les retrouve pas quand vient le temps de passer à l'action, d'assumer un minimum de responsabilités.

Dans quelques jours, soit mercredi soir, les parents des élèves de J.-H. Leclerc sont invités à une nouvelle rencontre au cours de laquelle ils auront à se prononcer sur une partie du Livre vert, cela suite aux informations qui leur ont été données en janvier. Bien qu'à d'autres dates, la même chose se produira dans d'autres écoles.

Nous espérons que les parents trouveront suffisamment d'énergie pour se déplacer et aller dire comment ils entendent l'école de demain de façon à ce que leurs jeunes puissent bénéficier d'une meilleure formation. Car c'est d'abord et avant tout sur l'opinion des parents que compte le ministère pour améliorer la qualité de l'enseignement au Québec.

Valère Audy

Des francophones déçus

Le président des Westerners for Canadian Unity a souligné à la Commission sur l'unité canadienne que les anglophones du Québec étaient beaucoup mieux traités que les francophones du reste du Canada.

M. Douglas Brown a fait remarquer que les anglophones québécois pouvaient recevoir l'enseignement dans leur langue, se servir de l'anglais comme langue principale et correspondre en anglais avec divers niveaux de gouvernements.

Mais, a-t-il ajouté, les francophones ont été privés de la plupart de ces droits à l'extérieur du Québec.

"L'histoire n'a pas été juste à l'égard de l'une des deux races fondatrices", a-t-il noté.

Tout Canadien, selon lui, devrait pouvoir s'adresser au gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, ce qui n'a pas toujours été le cas hors du Québec.

Deux associations francophones de la Colombie Britannique ont également présenté des mémoires, presque totalement rédigés en français.

Il s'agit de la Fédération de la jeunesse colombienne et de la Fédération des Franco-Colombiens.

Le président de la première, M. Severin Gaudet, a déclaré qu'il y avait peu de choses à ajouter au débat sur l'unité canadienne.

Tout ce que la commission peut faire, a-t-il dit, est "de finalement reconnaître

nos droits comme Canadiens français", car ce sera seulement lorsque les Canadiens français se sentiront chez eux dans n'importe quelle province que "nous serons en mesure de nous associer ensemble et de discuter de l'unité canadienne".

M. Gaudet s'est dit "déçu, découragé et ignoré", comme Franco-Colombien, parce qu'on le privait de ses droits fondamentaux, dont celui "d'être respecté comme Canadien français dans ce pays".

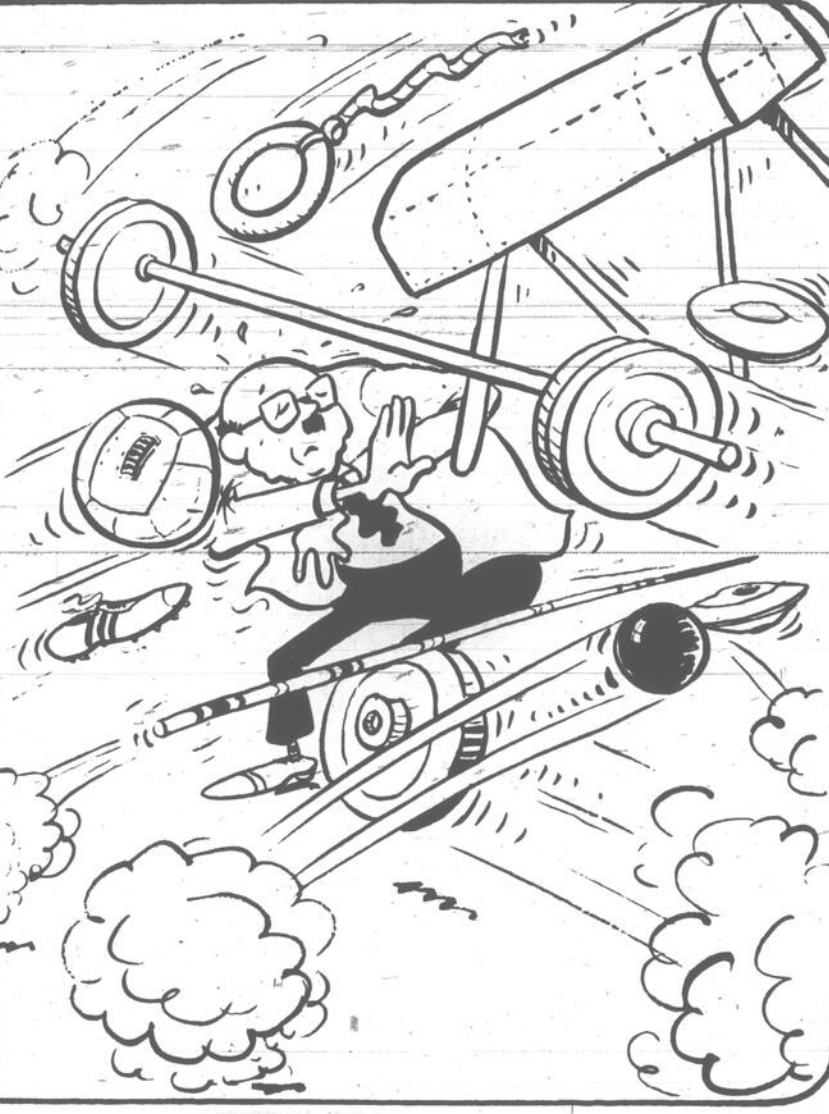
Quant à la présidente de la Fédération des Franco-Colombiens, Mme Marie Warzecha, elle a signalé que "des générations de Canadiens français s'étaient sentis hors la loi à cause de leur langue, qui n'était pas reconnue et qui était complètement ignorée en Colombie-Britannique".

Mme Warzecha a reconnu que les anglophones réalisaient maintenant l'importance d'une seconde langue, mais qu'ils ne passaient pas à l'action pour aider au développement de la communauté francophone. Tout ce qu'un Franco-Colombien peut faire, a-t-elle ajouté, c'est d'avoir "le privilège d'apprendre le français comme langue seconde, s'il demeure près d'une école qui offre ce programme".

Pour Mme Warzecha, les Franco-Colombiens vont peut-être devoir réaliser que "seuls les Québécois ont la chance de vivre en français en Amérique du Nord".

LES JEUX OLYMPIQUES POUR MONTREAL EN 1984 ?

POURQUOI PAS...? NOUS AVONS TOUT L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE...



de la langue et de l'unité

Prioritairement en français

MONTREAL PC — Le maire d'Outremont et président du Conseil du patronat du Québec, M. Pierre DesMarais, annonce dans le dernier numéro du bulletin municipal de cette ville de banlieue que la publication sera désormais prioritairement rédigée en français. Le bulletin était auparavant intégralement bilingue.

Dorénavant tous les textes seront publiés en français, sauf un résumé des principaux articles reproduits en anglais dans la dernière page.

La ville d'Outremont est très majoritairement francophone: environ 75 pour cent des citoyens, selon M. DesMarais, parlent et comprennent le français.

Dans son message, le maire dit ceci: "La tradition veut que chez nous la minorité anglophone soit traitée avec respect et équité. Nous ne croyons pas faire entorse à cette tradition en publiant dorénavant un bulletin où le français prédomine car, je le répète, l'évolution de notre population va en ce sens, qu'on le veuille ou non."

À l'hôtel de ville, par ailleurs, les services continueront d'être offerts en anglais à ceux qui le souhaitent.

L'unité et la Radio-diffusion

TORONTO PC — Le ministre fédéral

des Communications, Mme Jeanne Sauvée, a déclaré que la survivance du pays dépendait, en partie, d'une réponse favorable de l'industrie de la radio-diffusion à travailler pour l'unité de la nation.

S'adressant à la Société des radio-diffuseurs, le ministre a expliqué, qu'étant donné le rôle important de cette industrie dans le développement culturel, une politique nationale cohérente était essentielle.

Un projet de révision de la loi des télécommunications a été déposé aux Communes, il y a deux semaines, et Mme Sauvée a précisé que les médias s'inquiétaient de la clause qui permettait à Ottawa d'émettre des directives au CRT.

Elle les a assurés que le gouvernement ne voulait pas se mêler de la programmation, mais que c'était néanmoins à lui que revenait le droit d'établir les politiques pour l'industrie des télécommunications, parce que c'est précisément un secteur troublé.

Une école française à Halifax

HALIFAX PC — Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé, à la reprise de la législature, la création d'une école française pour les résidents francophones de Halifax-Dartmouth et la région.

Se référant au Discours du trône, où il accepte de jouer son rôle pour renforcer l'unité nationale, le gouvernement reconnaît que cette école est une nécessité.

Elle ouvrira ses portes en septembre, mais il est impossible pour l'instant de savoir le nombre d'étudiants qu'elle y recevra et la manière de la sélectionner.

Le Discours du trône a commencé et s'est terminé par un appel à travailler pour l'unité du pays.

Le français dans les sièges sociaux

MONTREAL PC — Le président de la banque Toronto-Dominion, M. Richard Thompson, a affirmé que le ministre des Finances Jacques Parizeau l'avait assuré que le personnel des sièges sociaux du Québec pourra continuer d'utiliser l'anglais.

La loi 101 prévoyant d'ailleurs que les sièges sociaux peuvent mener leurs affaires à l'extérieur de la province dans une autre langue que le français, M. Thompson a dit, devant les membres d'un club privé, que M. Parizeau l'avait convaincu lors d'un récent entretien que les règlements de la loi, qui seront publiés en mars, accommoderont les sociétés afin de "conserver des emplois à Montréal".

"Cet arrangement est assurément ce pourquoi les Québécois devront insister auprès de leur gouvernement si ce gouvernement veut être sincère et agir dans l'intérêt à long terme du Québec", a dit M. Thompson.

Le banquier a ajouté que sa maison "s'était résolument engagée à développer ses activités à Montréal et au Québec". La banque Toronto-Dominion exploite actuellement une centaine d'agences québécoises et prévoit en ouvrir d'autres en 1978.

Regroupement des Métis

CRANBERRY PORTAGE, Man. PC — Une centaine de délégués participant à une conférence commune des fédérations des Métis de la Saskatchewan et du Manitoba, se sont mis d'accord pour "rétablir le gouvernement provisoire" qui, selon eux, avait été reconnu par le premier ministre John A. Macdonald en 1869.

Le président de la Fédération des Métis du Manitoba, M. John Morrisseau, a déclaré que des recherches ont démontré que Macdonald avait reconnu le gouvernement provisoire formé par les Métis mais que peu après, avait-il décidé de l'ignorer.

La résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, est considérée comme un mécanisme destiné à faciliter les négociations des Métis avec le gouvernement canadien en ce qui a trait au règlement des droits des autochtones.

Crosbie comprend les séparatistes

OTTAWA PC — Le député progressiste-conservateur John Crosbie, de Terre-Neuve, a déclaré que les politiques de transport de M. Otto Lang sont suffisantes pour faire désirer à n'importe quelle province de se séparer du Canada.

C'est au cours d'un débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi qui effacerait \$808 millions de la dette du CN que M. Crosbie a déclaré qu'il pouvait désormais comprendre que des Québécois veuillent se séparer maintenant qu'il connaît les politiques lamentables imposées par M. Lang.

Il a accusé M. Lang de s'être emparé

du contrôle au système d'autobus de l'île aux dépens du gouvernement provincial. Dès que les autobus sont tombés sous la juridiction de la Commission canadienne de transport, les tarifs ont augmenté de 15 pour cent.

M. Lang l'a interrompu pour dire qu'en 1976 les autobus ne fonctionnaient guère à cause de l'inaction du gouvernement de Terre-Neuve.

M. Crosbie a aussi accusé le gouvernement fédéral de laisser se détériorer la route Trans-Canada au point qu'elle s'enfonçait dans la boue.

Qu'est-ce qu'un "fresser"?

MONTREAL PC — Un restaurateur de Montréal a invité l'Office de la langue française à lui suggérer une traduction française pour un sandwich spécial qu'il offre à ses clients sous le nom de "fresser". Le mot "fresser" est en fait un mot yiddish signifiant "glouton".

M. Fred Reed, qui est bilingue, a déjà traduit toutes ses autres spécialités mais l'Office de la langue française l'a invité, la prochaine fois, à faire appel à ses lumières. Il semble en effet que ses traductions soient non seulement fautives mais qu'elles sont assorties de mots que l'on ne retrouve même pas dans la langue française.

La semaine du prêtre

Si le nombre de prêtres diminue, celui des chrétiens qui prennent conscience de leur responsabilité augmente. Cela est pour moi un signe indiquant que l'Eglise recouvre sa santé primitive. Jésus a promis de ne jamais abandonner son Eglise! Il y aura donc toujours des prêtres, c'est-à-dire, des hommes appelés parmi les hommes, des pêcheurs, parmi les pêcheurs.

Le prêtre est d'abord un pêcheur, un être faible et limité, capable de péché, de manque d'amour, en tout point semblable à ses frères et sœurs. Comme tout chrétien, il a besoin de se nourrir de la Parole et du Pain! Dans sa conscience, il a besoin de se faire pardonner non seulement par le Seigneur mais aussi par ses semblables, c'est-à-dire, par ceux et celles dont il est le Pasteur.

Le prêtre est aussi quelqu'un à qui Dieu a donné de refléter certains aspects de ce qu'il est. Lui. Comme tout le monde le fait quoi! Il a donc certains talents, mais non

pas tous; il peut prendre certaines responsabilités, mais non pas toutes; il peut acquiescer certaines compétences mais non pas toutes. À cause de cela, le prêtre a besoin du support de ses frères et sœurs. Il a besoin d'être compris, accueilli, d'être encouragé. Il est aussi dynamisé, stimulé lorsque quelqu'un fait appel à ses talents, à sa compétence, puisqu'il se sent reconnu et utile aux siens.

Je suis en train de me demander si le petit nombre de jeunes qui répondent à l'appel de Jésus ne viendrait pas du fait que le prêtre est de plus en plus perçu comme celui qu'il est fondamentalement: un homme ordinaire, semblable à ses semblables, pêcheurs avec les pêcheurs. À l'époque où l'on voyait le prêtre tout différent des autres hommes, on pouvait se sentir attiré vers le sacerdoce. Aujourd'hui, il faut peut-être vivre d'un amour plus gratuit pour s'engager dans la prêtrise. Qui sait! À demain.

Guy Joyal

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot

DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour: .25				
Samedi: .40				
Semaine: 1.40				
Année: 70.00				

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Programme triennal Dépenses d'immobilisations de \$170,400 à Valcourt

VALCOURT (FB) — La machinerie, les véhicules et les bâtiments sont les trois éléments qui feront l'objet de dépenses en immobilisations de la part de la ville de Valcourt au cours des trois prochaines années.

C'est ce que révèle en effet le programme triennal d'immobilisations qui a été adopté par le conseil municipal lors de l'assemblée régulière de février.

Selon les données contenues dans ce document, les dépenses en immobilisations se chiffrent à \$89,905 cette année, \$23,060 en 1979 et \$57,500 en 1980 pour un total de \$170,400.

La répartition de ces déboursés est la suivante: garage municipal (\$60,000); rénovation de l'hôtel de ville

(\$15,000); deux camions cinq tonnes (\$36,000); deux automobiles pour le service de police (\$16,325); un camion tonne (\$9,000); une camionnette (\$6,000); une épandeur à sable et sel (\$1,080); un chargeur sur roues (\$12,000); un tracteur pour trottoirs (\$10,000) et de l'équipement pour l'enlèvement de la neige (\$5,000).

Cette liste peu exhaustive s'explique par le fait que tous les travaux d'infrastructure de la ville (aqueduc, égout, voirie, etc) sont déjà complétés et les édiles n'ont pas jugé bon de prévoir aucune somme dans ce secteur.

Ce document sera maintenant transmis à la Direction générale de l'administration financière du ministère des Affaires municipales pour approbation.

A Fulford

Résidence réduite en cendres

FULFORD — Une installation inadéquate de la cheminée d'un poêle à bois aurait été à l'origine d'un incendie qui a rasé au sol, vendredi soir, une résidence de deux étages située en bordure du chemin Papineau, à Fulford, causant des pertes matérielles estimées à quelque \$10,000.

M. et Mme D. Clifford, occupants et propriétaires de la maison, étaient seuls au second étage lorsque le sinistre a éclaté dans le mur du salon, au premier.

Tirés de leur sommeil par la fumée, ils se sont habillés en vitesse avant de tenter d'éteindre, avec des moyens de fortune, le foyer d'incendie. Se rendant compte qu'il n'y avait rien à faire puisque l'élément destructeur avait une trop bonne emprise dans le mur, ils se rendirent chez un voisin dans le but d'appeler les sapeurs de la ville de Lac Brome.

Une dizaine de minutes plus tard, ces derniers arrivaient sur les lieux pour finalement constater qu'il ne restait plus rien de la maison des Clifford.

L'incendie n'avait mis qu'une quinzaine de minutes pour réduire en cendres la maison que tous les biens qu'elle contenait.

9ième
Selon M. Jean Grenier,

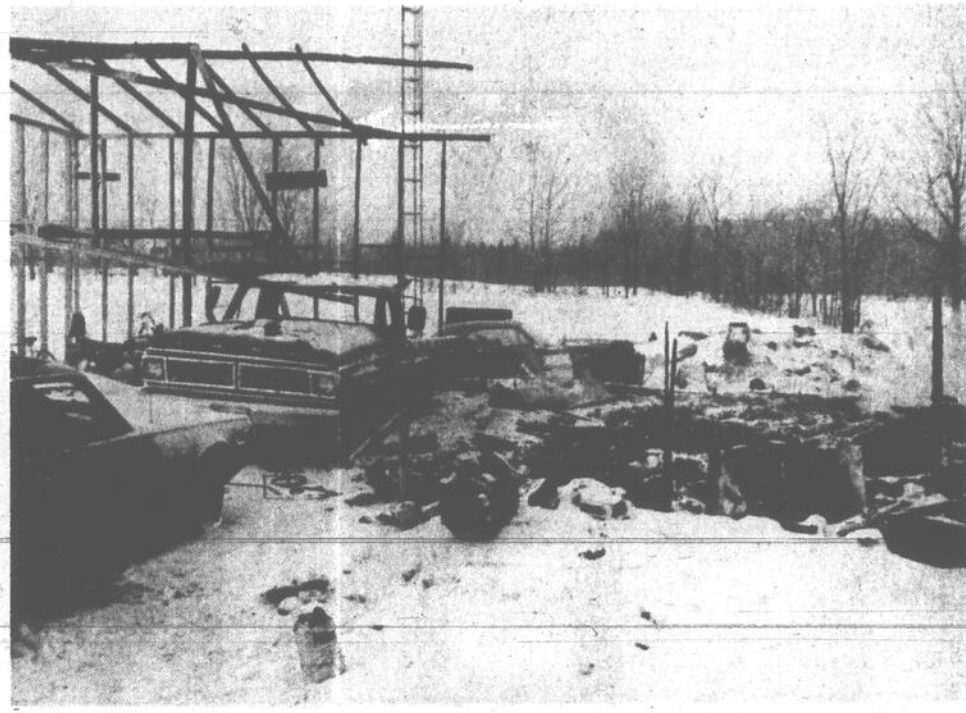
chef du service des incendies de ville de Lac Brome, cet incendie est le neuvième à survenir depuis le début de l'année sur son territoire qui peut-être attribué à de mauvaises installations que ce soit de poêles à bois ou de foyers de type "Franklin" ou

encore de cheminées.

A cet effet, il a indiqué qu'il entendait prendre les moyens nécessaires, et ce dans un avenir rapproché, pour protéger contre eux-mêmes ses concitoyens qui accordent plus ou moins

d'importance à de telles installations.

Un programme de prévention pourrait être même mis sur pied d'ici quelques semaines, de conclure M. Grenier qui n'a pas manqué de qualifier la situation d'anormale.



Voilà tout ce qui reste de la résidence des Clifford à Fulford, après qu'un incendie se soit déclaré. Fait à noter, c'est avec une rapidité incroyable, soit une quinzaine de minutes, que la maison a été complètement rasée au sol.

Des rencontres pascales pour tous, à Rougemont

ROUGEMONT (AP) — Les soirées pastorales ont connu un tel succès, l'an dernier, que le conseil paroissial de pastorale de Rougemont organise une nouvelle série de rencontres qui auront pour thème général "la catéchèse, un pensez-y bien..."

Le carême est une période propice au recueillement et à la réflexion et c'est pourquoi le conseil de pastorale a

choisi les cinq lundis de ce temps pour soumettre à l'attention des parents le contenu du programme scolaire de catéchèse à l'élémentaire.

Ces rencontres auront lieu à l'école Saint-Michel de Rougemont, de 20 à 22 heures et le programme répartit ainsi les étapes de l'approche:

—le 13 février: Dieu est-il mort?

—le 20 février: Je crois en Jésus-Christ, aujourd'hui.

—le 23 février: L'Eglise, c'est les autres?

Ces trois premières rencontres seront animées par M. l'abbé Marc Rondeau.

—le 6 mars: célébrons ces merveilles;

—le 13 mars: partons à l'aventure.

L'animateur dans le cas de ces deux dernières rencontres sera M. l'abbé André F. Vincent.

Ces soirées se dérouleront en exposés, échanges de point de vue et en saines discussions dans un climat simple et chaleureux et toute la population, parents ou non d'élèves en classes élémentaires, est invitée à participer.



Un vrai beau geste

Un trophée a été remis à M. Frank Susnak pour le remercier du travail fait lors de l'organisation de la clinique de sang du Carnaval de Marieville. En effet, M. Susnak a vu ses peines couronnées d'un grand succès. Mais celui-ci s'est tout de même départi de ce trophée qu'il a estimé dû, plutôt, à son prédécesseur, M. Robert Martel, qui au cours des huit années précédentes a rempli ce rôle ingrat avec discrétion. On voit ici M. Jean Sarrazin, grand chevalier du conseil 1671, de Marieville, M. Robert Martel et M. Frank Susnak, lors de la transmission du trophée.



Personne ne l'a reconnu...

Le soir du bal costumé du Carnaval de Marieville a permis de savoir qui personnalisait, cette année, le traditionnel bonhomme. La surprise a été la plus totale lorsque M. Julien Beauregard, rejetant le masque, s'est découvert. Durant toutes les festivités et malgré son cotoiement avec la population, personne n'avait soupçonné le directeur des Loisirs de Marieville de mystifier ainsi ses concitoyens.

(Photo Anita Paquette)

Bal costumé du Carnaval

Le bal costumé du Carnaval de Marieville a remporté un succès monstre et près de 95% des participants avaient fait marcher leur imagination pour présenter un aspect inédit. Tel fut le cas de M. Guy Ostiguy dont la taille déjà peu commune, il mesure, à la ville plus de six pieds, lui permit de personnaliser l'impressionnant et affreux Frankenstein et de semer l'émoi parmi les danseuses. Ainsi maquillé et déguisé il mesurait plus de sept pieds!



Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

ENFIN!

Un paradis tropical non exploité, par l'homme si existe une civilisation BIZARRE...

BURT LANCASTER

MICHAEL YORK

dans

L'ILE DU DR. MOREAU

LE CONTINENT OUBLIÉ

semaine 6:05 - 9:25
Moreau 2:45 - 6:05 - 9:25
Continent 7:50 - 1:05 - 4:30 - 7:50

CINEMA 1

ELLE EN VEUT!

LES LISBIENNES

semaine 6:30 - 8:25
Vaut 12:55 - 3:45 - 6:30 - 9:25
Lisbiennes 8:10 - 10:25 - 12:30 - 2:45 - 5:20 - 8:10

CINEMA 2

LE RALLYE D'UN AMOUR DE COCCINELLE

POUR TOUS

"BUCK LE LOUP"

semaine 6:05 - 9:25
Rallye 6:05 - 9:25
Buck 7:40 - 10:25 - 12:30 - 2:45 - 5:20 - 8:10

CINEMA 3

Poids net 115 kgs avec briques et ciment 129 kgs, poids total 147 kgs, dimension: 12.2 p. cubes, emballage: boîte de carton et encadrement de bois.

ITEM NO. MSS-004 FLAME I

ITEM NO. MSS-118 FLAME II

ITEM NO. MSS-602 FLAME III

NOUVEAUX MODÈLES À PRIX COMPÉTITIFS

Dans la plupart des foyers, les gaz qui s'échappent laissent une odeur et diminuent la chaleur bénéfique. Ces nouveaux modèles GARDENT la presque totalité de la chaleur. Ils sont donc plus efficaces et assurent plus de confort. En plus, ils ne dégagent pas de vilaines odeurs.

POÊLE DE SALON
Entièrement en fonte noire extra pesante, décoration de chrome pare étincelle inclus
\$149⁵⁰

POÊLE DE CAMP L'EMPEREUR 31''
Entièrement en fonte noire, extra pesante, sortie de 7" clé à même le réduit.
\$139⁵⁰

POÊLE DE CAMP 26''
Entièrement en fonte noire, extra pesante, 2 ronds de 6". Dessus amovible. Grande porte d'avant pour usage facile. Réduit de 6" 26" - 110 lbs.
69⁵⁰

POÊLE FRANKLIN AUTHENTIQUE EN FONTE

PORTE BÛCHE ET RÉDUCTEUR INCLUS
Autres accessoires disponibles sur demande. Prix compétitifs.

tetreault

QUINCAILLERIE-LOCATION OUTILS — PLOMBERIE
Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture
132, PRINCIPALE-GRANBY-372-2261

HEURES DE COMMERCE
Lundi 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Mardi 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Mercredi 9 h. a.m. à 1 h. p.m.
Jeudi 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Vendredi 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC

COMMENT ROULER EN RÉGLE

Propriétaires de véhicule automobile, comme vous le savez déjà, l'entrée en vigueur de l'assurance auto du Québec modifie légèrement les formalités d'immatriculation. La Régie de l'assurance automobile du Québec et le Bureau des véhicules automobiles désirent vous rappeler ces formalités ainsi que les dates importantes auxquelles elles sont rattachées.

Dès maintenant

Vous pouvez vous procurer votre plaque d'immatriculation 1978.

En personne

Avant le 1er avril, présentez-vous à une succursale du Bureau des véhicules automobiles ou à une Caisse populaire participante. N'oubliez pas votre demande de renouvellement d'immatriculation reçue par le courrier. Vous reconnaîtrez facilement les bureaux émetteurs de plaques autorisés à percevoir votre contribution à l'assurance auto du Québec, ils sont identifiés par ce sigle:



Par la poste

Avant le 25 février, postez votre demande de renouvellement d'immatriculation remplie, signée et accompagnée d'un chèque daté du jour de l'envoi, couvrant les droits et les frais d'immatriculation et le coût de l'assurance auto du Québec. Vous recevrez ainsi votre plaque par la poste.

Le 1er mars 1978

Entrée en vigueur du nouveau régime: À partir de cette date la Régie de l'assurance automobile indemnise tous les Québécois victimes de dommages corporels causés par un accident d'automobile.

Pour tout renseignement on peut communiquer par téléphone, sans frais d'interurbain, au Centre de renseignements de la Régie, en composant de Montréal, 873-7620, de Québec, 643-7620, et d'ailleurs au Québec, 1-800-361-7620.

D'ici le 1er mars 1978

Si vous n'en détenez pas déjà, procurez-vous une assurance de responsabilité pour dommages matériels à autrui d'un montant minimum de \$50 000. N'oubliez pas que cette assurance est obligatoire à partir du 1er mars 1978. Pour recevoir votre plaque, vous devrez déclarer que vous êtes détenteurs de cette assurance. Si vous ne détenez pas une assurance pour dommages matériels à autrui, communiquez avec votre assureur ou votre courtier.

Le 1er avril 1978

Les plaques d'immatriculation 1977 ne sont plus valides. Tous les véhicules devront porter la plaque d'immatriculation 1978.

**LA PERSONNE,
AVANT TOUTE CHOSE.**



Régie de
l'assurance automobile
du Québec

Fédéralisme

Suite de la page 1

Après avoir décidé de rester dans une structure fédérale, il faudra raffiner considérablement le fédéralisme non seulement pour le partage des pouvoirs, mais également dans les structures des grandes institutions et organisations fédérales, tout en prévoyant des pouvoirs spéciaux si nécessaire pour Québec.

Un élément très important consisterait en une charte des droits qu'il faut inclure dans la constitution. La charte habiliterait la Cour suprême à déclarer les lois ultra vires si elles vont contre son contenu.

Me Beaudoin précise qu'il n'y aurait pas que des droits individuels dans cette charte, mais également certains droits des minorités et certains droits collectifs.

"Cela existe ailleurs, mais c'est nouveau ici, car il y a très peu de chose dans notre constitution sur les droits collectifs. La difficulté que je vois, c'est de faire l'adéquation ou la balance entre droits individuels et droits collectifs. Est-ce qu'on fait primer l'un sur l'autre? D'habitude dans les grandes démocraties libérales on fait toujours primer les droits individuels sur les droits collectifs, si on va trop dans le sens inverse et qu'on fait prévaloir les droits collectifs, on peut arriver à un type d'Etat corporatif". Me Beaudoin dit qu'il reste beaucoup de travail pour les juristes sur cette question. En favorisant le fédéralisme de type dualiste, qu'il considère comme celui qui est le plus près de la formule de la Confédération, Me Beaudoin croit qu'une nouvelle constitution pourrait comporter parmi d'autres les éléments suivants:

- établir une alliance nouvelle entre les deux peuples fondateurs;

- comporter une charte des droits individuels et des minorités ainsi que de certains droits collectifs;

- bien délimiter la place du Québec dans le Canada de demain et prévoir même un statut spécial dans certains domaines, d'ailleurs le Québec a déjà un statut spécial en ce qui concerne le Droit civil;

- décider si on a un état monarchique ou républicain;

- raffiner les institutions centrales afin de leur faire mieux refléter le dualisme canadien: ainsi la Cour suprême pourrait avoir une Chambre de Droit civil, une Chambre de Common Law et une Chambre constitutionnelle, et le dualisme devrait se retrouver dans la composition de cette Chambre constitutionnelle; d'autre part, le Sénat, qu'il soit électif ou nominatif, pourrait être une chambre des provinces ou même une chambre des peuples et les sénateurs pourraient être nommés par le fédéral et par les provinces. Mais il y a plusieurs autres possibilités.

- assurer la décentralisation dans certains domaines comme par exemple les

communications et l'immigration;

- consacrer dans la constitution deux pouvoirs accrus pour le fédéral: le droit de lutter contre les disparités régionales et les paiements de péréquation;

- établir un partage différent des pouvoirs; ainsi rien n'empêche que le pouvoir résiduel soit provincial plutôt que fédéral comme en Australie et aux Etats-Unis;

- prévoir pour l'autorité centrale le pouvoir d'urgence nationale, le pouvoir de la défense nationale et le pouvoir de la sécurité de l'Etat tout en délimitant les critères afin d'empêcher l'autorité fédérale d'aller trop loin;

- laisser au fédéral le système des transports, de la navigation, des communications de l'aviation;

- insérer une formule d'amendement constitutionnel, qui va rendre parfaitement justice à toutes les parties composantes du pays, constituante

Constatant que "les fédérations sont plus fréquentes que les confédérations dans le monde", Me Beaudoin note qu'une "véritable confédération au Canada supposerait l'accès du Québec à la souveraineté et la conclusion d'un traité d'association entre le Québec souverain et le reste du Canada formant à son tour, une entité souveraine". Il peut aussi avoir "un système communautaire", comme celui qui est en vigueur dans l'Europe des Neuf.

"Alors que dans une fédération, une même constitution écrite unie les états fédérés et détermine les compétences législatives, dans une Confédération véritable un traité unit pour certaines fins, des Etats souverains qui ont déjà leur propre Constitution", dit Me Beaudoin, qui note que la souveraineté-association n'a pas été définie au Québec.

Me Beaudoin croit qu'il est important de bien définir les options le plus tôt possible. Il croit que le travail de la Commission Pépin-Robarts est en quelque sorte "un travail de déboulage". Et personnellement il croit que ce pourrait être le moment pour une constituante après le rapport final, soit d'ici un an, même avant le référendum québécois.

"On n'est pas obligé d'attendre le référendum", dit-il, ajoutant qu'alors qu'on a échoué pendant 45 ans dans la recherche d'une formule d'amendement de la constitution, "on réussirait mieux maintenant parce que le peuple est plus sensibilisé". Il reconnaît que la constitution de la constituante sera un point délicat.

Quant à la formule de fédéralisme de type dualiste, qu'il retient présentement comme hypothèse de travail, Me Beaudoin se dit convaincu que "cela est bien meilleur que le statut particulier" qui comporte une notion de privilège.

**Encouragez
nos annonceurs**



**VENDEUR No 1 du
Mois de janvier**

MM. Rock MARCOUX et Guy PELLETIER sont heureux d'annoncer que M. RÉJEAN MARTIN a été nommé le vendeur numéro un de janvier. Reconnu pour sa compétence et son désir de toujours bien servir sa clientèle, que ce soit pour une voiture neuve ou d'occasion, M. MARTIN est l'homme qu'il vous faut ainsi que ses confrères, MM. Fernand Parent, Bert Morin, André Jodoin, Claude Bernier et Gerry Plette.



Une 23e partie sans défaite

Montréal égalise le record

NEW YORK — Le Canadien de Montréal a égalisé, hier soir à New York, le record de la Ligue Nationale pour le plus grand nombre de parties sans échec, 23, en dé- faisant assez facilement les Rangers de New York au

Cowansville perd 7-5

Les Vics ne tiennent pas le coup et annulent 9-9

GRANBY — Les Aigles de Saint-Jean ont marqué deux filets en 34 secondes à la toute fin de la troisième période, hier soir à Granby, et ont ainsi remonté un déficit de deux buts pour niveler le compte et faire match nul avec les Vics de Granby au compte de 9 à 9.

Les visiteurs, qui tiraient de l'arrière 9 à 7, ont déjoué Daniel Caron à 18 minutes 10 secondes, et à 18 minutes 44 secondes.

Les quelque 500 personnes qui s'étaient données rendez-vous au Palais des Sports ont vu les Vics, de l'instructeur Marc Courtemanche, prendre les devants 4 à 1 dès la première période. Cependant, les visiteurs ont renversé la vapeur pour niveler le compte 5 à 5 après 40 minutes de jeu. Au troisième engagement, les deux formations ont fait scintiller la lumière rouge quatre fois.

A dix minutes exactement de la première période, Paul Thibert a ouvert le pointage. Il marquait ainsi son premier filet dans l'uniforme des Vics et son premier dans la ligue Richelieu.

Fait assez curieux, neuf joueurs différents ont inscrit les filets des Granbyens. Paul Thibert, Denis Dumar Jr, Mario Roy, Yves Courtemanche et Daniel Ménard ont tour à tour déjoué le gardien des Aigles, Yves Gauthier.

Mario Beauregard a été le meilleur des locaux avec quatre passes en plus de son but. Paul Thibert, Luc Turgeon, Marcel Lachance et Alain Tétrault ont aussi obtenu deux passes.

Les visiteurs ont eu le meilleur au niveau des tirs aux buts. Daniel Caron a été mis à l'épreuve 51 fois, contre 34 lancers sur Yves Gauthier.

A Cowansville

Pendant ce temps, les Voyageurs de Cowansville n'ont pu tenir le coup en troisième période et Ron Dwyer a enregistré deux filets pour mener les Lions de Saint-Lambert à une victoire de 7 à 5 sur les hommes de Gilles Bédard.

Seulement huit pénalités ont été décernées durant la rencontre, qui s'est déroulée à vive allure.

En première période, Saint-Lambert a ouvert le compte sur un filet de Richard Arseneault. Ce fut le seul filet de l'engagement.

Au second vingt, les deux formations ont marqué pas moins de neuf buts, dont cinq par les Voyageurs.

Michel Forand a réussi une paire de buts pour les locaux, tandis que Guy Blanchard, Yves Parcel et Jocelyn Choinière déjouaient une fois chacun le gardien des Lions, Claude Larocque. Notons la belle performance de Réal Surprenant, qui a récolté quatre mentions d'assistance.

Pour les visiteurs, Ron Dwyer y est allé d'un tour du chapeau. Richard Arseneault, Pierre Savard, Robert Wojcik et Rénald Plamondon ont aussi trouvé le fond du filet derrière le gardien des Voyageurs, Yvon Roy.

Les 1124 spectateurs ont pu voir Yvon Roy être mis 44 fois à l'épreuve, soit le même nombre de fois que Claude Larocque, le portier des Lions de Saint-Lambert.

Fait à noter, Guy Blanchard et Yves Parcel ont marqué avec seulement 15 secondes d'intervalle au second engagement.

Prochaines parties

Après cette fin de semaine plutôt chargée, les Vics et les Voyageurs de Cowansville bénéficieront de quelques jours de repos, à moins que des joutes qui n'ont pas eu lieu pour différentes raisons soient reprises cette semaine. Par exemple, les Voyageurs ont une partie à reprendre contre Sorel, à ce dernier endroit.

La prochaine partie des deux équipes de la région aura lieu jeudi soir, alors que les Vics, de l'instructeur Marc Courtemanche, se rendront à Cowansville pour affronter les Voyageurs de Gilles Bédard. La joute est prévue pour 20 heures 30.

Par la suite, les Vics reviendront à Granby vendredi, alors que les puissants Tigres de Beauceviendront faire leur tour. La rencontre aura lieu à 21 heures, comme à l'habitude.

Les Voyageurs bénéficieront de quelques autres jours de congé, c'est-à-dire jusqu'à dimanche prochain, alors qu'ils recevront les parents pauvres de la ligue Richelieu, les Forts de Chambly, à 19 heures 30. Tous jours dimanche prochain, les Vics visiteront les presque imbattables Sabres de Drummondville.

Après dimanche prochain, la saison régulière ne comptera plus que huit jours à faire. Donc, les Vics devront redoubler d'ardeur pour se classer parmi les huit premières positions du circuit.

compte de 5 à 3.

Le record était détenu auparavant par les Bruins de Boston depuis 1940, et par les Flyers de Philadelphie depuis 1976. Le Tricolore aura la chance de prendre le record mercredi, alors qu'il se rendra à St-Louis, affronter les Blues de l'endroit.

Cinq compteurs différents ont marqué pour le Canadien. Il s'agit de Mario Tremblay, Yvan Cournoyer, Guy Lafleur, son 38e Réjean Houle et Steve Shutt. Pour les Rangers, Ron Greschner a inscrit deux filets et Don Murdoch a réussi l'autre.

Le Tricolore a aussi dominé au niveau des lancers aux buts, par 33 contre 25 pour les Rangers.

Les Islanders annulent

PICFIELD — Walt McKechnie a marqué à 14:49 de la troisième période hier soir pour procurer un verdict nul de 2-2 aux Barons de Cleveland contre les Islanders de New York.

Il s'agissait du 13e but de la saison de McKechnie.

Les Islanders avaient pris les devants dans le match à 10:24 de la période finale quand Michel Bergeron avait marqué en désavantage numérique. Gary Howatt avait inscrit le premier but des Islanders après 2:17 à la troisième.

Jean-Paul Parisé, un ancien des Islanders, avait donné les devants aux Barons à 11:36 de la deuxième avec son 16e but de la saison.

Les Red Wings écartent

DETROIT — La recrue Paul Woods a marqué trois buts pour la première fois de sa carrière dans la Ligue nationale de hockey hier quand il a aidé les Red Wings de Détroit à écraser les Canucks de Vancouver 8-8.

Cette victoire a permis aux Red Wings de rejoindre les Penguins de Pittsburgh au

troisième rang de la section Norris.

Il s'agissait de la cinquième défaite consécutive des Canucks.

Dan Maloney, avec deux, Jean Hamel, Nick Libbitt et André St-Laurent ont marqué les autres filets des Wings contre les deux gardiens des Canucks, Cesare Maniago et Curt Fildley.

Chicago 2

CHICAGO — Alain Daigle, qui n'avait pas réussi à marquer à ses trois premiers tirs, a trouvé le fond du but à 2:06 de la fin du match hier soir quand il a permis aux Black Hawks de Chicago d'arracher un verdict nul de 2-2 aux Flames d'Atlanta.

Au tournoi de Bedford

Ça continue!

BEDFORD — Le deuxième tournoi provincial pour hockey bantam de Bedford a connu, hier, sa troisième journée d'activités. Cette compétition, qui regroupait 66 formations au départ, connaîtra ses quatre finales dimanche prochain.

Onze joutes ont eu lieu hier. C'est définitivement la classe B qui était en évidence, lorsqu'elle a présenté sept de ces 11 parties. D'ailleurs, quelques équipes de la région ont été éliminées dans cette classe. Notons les formations de Waterloo, Cowansville, Farnham, Roxton Falls et Bedford.

Dans la classe AA, Angou a pris la mesure du Mercier, 2 à 1 en après-midi. Précisons que le tournoi de Bedford présente un tournoi rotation pour la classe AA. Les équipes en lice sont Beaconsfield, Angou, St-Jean et Mercier. Les deux premières équipes comptent une victoire à leur fiche, pendant que les deux dernières n'ont pas encore triomphé.

Firestone



VENTE D'INVENTAIRE

du 13 au 17 février



DES MORDANTS

MONTAGE COMPRIS

QUANTITES LIMITEES

DIM.	PRIX COURANT	PRIX RÉDUIT (FLANC BLANC)	DIM.	PRIX COURANT	PRIX RÉDUIT (FLANC BLANC)
BR78/13	\$52.30	\$42.30	FR78/15	\$64.15	\$51.35
DR78/14	\$55.20	\$44.20	GR78/15	\$74.20	\$59.40
ER78/14	\$58.85	\$46.45	HR78/15	\$79.90	\$63.92
FR78/14	\$61.15	\$51.35	JR78/15	\$85.90	\$68.72
GR78/14	\$72.10	\$57.70	LR78/15	\$1.25	\$5.00
HR78/14	\$77.55	\$62.05			

UN MORDANT: TOWN & COUNTRY

RADIAL

\$42³⁰

BR78/13

DIM.	PRIX RÉDUIT	PRIX RÉDUIT (FLANC BLANC)
E78/14	\$39.80	\$31.84
F78/14	\$40.55	\$32.44
G78/14	\$44.20	\$35.36
H78/14	\$47.35	\$37.89
G78/15	\$44.60	\$35.68
H78/15	\$47.85	\$38.28
J78/15	\$53.50	\$42.80
L78/15	\$55.75	\$44.60

UN MORDANT: TOWN & COUNTRY

SUP-R-BELT

\$31⁸⁴

E78/14

AVEC FLANC NOIRS: \$3 DE MOINS

DIM.	PRIX RÉDUIT	PRIX RÉDUIT (FLANC BLANC)	DIM.	PRIX RÉDUIT	PRIX RÉDUIT (FLANC BLANC)
A78/13	\$29.90	\$23.92	F78/14	\$32.10	\$25.68
B78/13	\$29.95	\$23.96	G78/14	\$34.95	\$27.97
B78/14	\$29.95	\$23.96	H78/14	\$37.50	\$30.00
C78/14	\$29.95	\$23.96	F78/15	\$32.10	\$25.68
D78/14	\$30.95	\$24.75	G78/15	\$34.95	\$27.96
E78/14	\$31.95	\$25.75	H78/15	\$37.50	\$30.00

UN MORDANT: SNOW

CHAMPION

4 PLIS POLYESTER

\$23⁹²

A78/13

AVEC FLANC NOIRS: \$3 DE MOINS

TOUS NOS PNEUS PORTENT LA GARANTIE PROPORTIONNELLE FIRESTONE VALABLE DANS TOUT LE PAYS



L'OFFRE SPÉCIALE DE LA SEMAINE Firestone

SOUND/IGN

Chaîne Stéréo

\$199⁹⁵

Tous nos pneus ont notre garantie proportionnelle valable dans tout le pays.

Magasins Firestone

PROFITEZ DU CRÉDIT Firestone OU



378-9041

535 Principale Granby

*Marque de commerce déposée. Firestone Canada Ltd. usage inscrit



De quoi demain sera-t-il fait?

Victor Hugo, en écrivant ce vers, paraît avoir prévu le rôle que peut et doit jouer, aujourd'hui, dans votre vie, l'assureur-vie de carrière.

Votre assureur-vie, membre de son association professionnelle, laquelle lui offre 5 ans d'étude spécialisée suivis d'un programme de perfectionnement continu (recyclage permanent) vous aidera à définir l'ampleur et le genre de vos besoins réels de protection.

En tenant compte de vos prestations d'état (régime de rentes du Québec et pension de vieillesse), il déterminera avec vous ces besoins et vous conseillera quant à votre protection qu'il s'agisse d'assurance-vie individuelle ou collective, d'assurance contre la perte de revenu, d'avantages aux employés, de régimes de pension ou de rentes. De plus, il vous orientera lors de la disposition de vos biens et ce, dans la forme la plus confidentielle qui caractérise l'assureur-vie de carrière.

Il est à votre disposition en tout temps. Il est là... pour la vie!

L'avez-vous consulté dernièrement?

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC

et L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE GRANBY — ST-HYACINTHE

HOCKEY



COPAINS LABATT
(HOCKEY-VALCOURT)

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

Section Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	53	27	7	9	225	122	83
Los Angeles	53	22	20	11	168	150	55
Pittsburgh	53	18	23	12	178	210	48
Détroit	53	20	25	8	163	184	48
Washington	55	10	34	11	124	211	31

Section Adams

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	53	34	12	7	211	130	75
Buffalo	54	31	10	13	193	139	75
Toronto	53	28	15	10	184	147	66
Cleveland	57	18	33	6	159	220	42

CONFÉRENCE CAMPBELL

Section Patrick

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
NY Islanders	54	33	12	9	230	135	75
Philadelphie	54	32	12	10	214	134	74
Atlanta	56	22	21	13	172	180	57
NY Rangers	56	18	28	10	180	196	46

Section Smythe

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	53	22	17	14	149	132	58
Vancouver	54	14	27	13	158	215	41
Colorado	53	12	28	13	165	201	37
Minnesota	53	12	35	6	136	218	30
St. Louis	53	11	35	7	119	204	29

Samedi

St. Louis 3 Montréal 7
Rangers 2 Toronto 3
Detroit 5 Islanders 3
Pittsburgh 3 Los Angeles 3
Vancouver 2 Minnesota 3
Philadelphie à Boston (remise)

Dimanche

Montréal 5 Rangers 3
Islanders 2 Cleveland 2
Washington 1 Philadelphie 4
Atlanta 2 Chicago 2
Vancouver 3 Detroit 8
Colorado 3 Minnesota 3
St. Louis à Boston (remise)

Lundi

Toronto à Buffalo

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	53	33	18	2	261	168	68
N.-Angleterre	53	31	18	4	223	178	66
Houston	51	27	21	3	186	182	57
Edmonton	52	64	24	2	199	191	54
Québec	52	25	25	2	225	229	52
Birmingham	52	22	28	2	177	209	46
Cincinnati	55	22	30	3	204	232	47
Indianapolis	52	16	32	4	160	218	36

Samedi

Québec 4 Houston 8
N.-Angleterre 8 Cincinnati 7
Winnipeg 5 Indianapolis 3

Dimanche

Québec 2 Cincinnati 8
Winnipeg à Houston
Birmingham à Edmonton

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division Robert Lebel

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	56	38	15	5	323	195	77

Montréal

Laval
Verdun
Hull

Trois-Rivières

Sherbrooke
Québec
Chicoutimi
Shawinigan

Dimanche

Laval 6 Montréal 5
Québec 4 Sherbrooke 8
Chicoutimi 4 Trois-Rivières 8
Hull 5 Verdun 5

Lundi

Verdun à Hull
Cornwall à Laval

LIGUE RICHELIEU JUNIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	41	34	4	3	285	152	71
Beloil	42	30	9	3	307	149	63
Longueuil	41	28	11	2	261	163	58
St-Jean	44	27	15	2	319	242	56
Valleyfield	44	22	14	8	262	252	52
Sorel	43	23	15	5	246	182	51
Cowansville	42	21	15	6	246	201	48
St-Hyacinthe	42	16	22	4	246	243	36
Granby	42	15	24	3	206	275	33
St-Lambert	39	15	22	2	202	255	32
Laprairie	42	10	30	2	195	321	22
Châteauguay	42	8	29	5	221	290	21
Chambly	41	1	39	1	131	310	3

Vendredi

St-Lambert 8 Granby 4
Sorel 6 Laprairie 0
Drummondville 4 Longueuil 3
Châteauguay 17 Chambly 4
St-Jean 6 Belloil 5

Dimanche

St-Jean 9 Granby 9

St-Lambert 7 Cowansville 5

Beloil 2 Sorel 4
Drummondville 5 Châteauguay 5
St-Hyacinthe 16 Chambly 7
Longueuil 2 Laprairie 0

Lundi

Châteauguay à Longueuil

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bar Vic Valcourt	16	13	2	1	96	38	27
Bar Capri, "Bonsecours"	16	10	5	1	73	33	21
Mansonville Plastic	16	7	8	1	78	96	15
Loisirs Fastman	16	7	8	1	49	59	15
Bel Air Valcourt	16	5	9	2	64	85	12
Industries Ste-Anne	16	1	11	4	36	85	6

COMPTEURS

Noms — Equipe	B	A	Pts
Pierre Dandenaault, Bar Capri.	29	14	43
Jean-Paul Parent, Mansonville	17	21	38
Yvon Pellerin, Bar Capri.	14	23	37
Pierre L'esperance, Bar Vic	12	23	35
Bertrand Bombardier, Bar Vic	15	16	31
Bob Demers, Bar Vic	12	19	31

sommaires... sommaires... son

ST-LAMBERT 7 COWANSVILLE 5

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Saint-Lambert: Richard Arsenault (Ruggerio, Russell) 0:41
Pénalités — Kelly 5:55, Parcel 12:06, Wilson et Wallace 18:09.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Cowansville: Michel Forand (Blanchard, Surprenant) 1:41
3. Saint-Lambert: Ron Dwyer (Kelly) 4:19
4. Saint-Lambert: Pierre Savard (Nestorcenka, Wojcik) 6:27
5. Saint-Lambert: Robert Wojcik (Savard, Arsenault) 8:40
6. Cowansville: Guy Blanchard (Parcel, Surprenant) 11:04
7. Cowansville: Yves Parcel (Surprenant, Blanchard) 11:19
8. Saint-Lambert: René Plamondon (Arsenault, Russell) 12:28
9. Cowansville: Jocelyn Choinière (Surprenant, Forand) 13:34
10. Cowansville: Michel Forand (Choinière, Striganuk) 17:17

Pénalités — Alarie et Dwyer (maj.) 6:44, Parcel 7:53.

TROISIÈME PÉRIODE
11. Saint-Lambert: Ron Dwyer (Kelly) 3:56
12. Saint-Lambert: Ron Dwyer (Kelly, Chabot) 13:54
Pénalités — Plamondon 10:44.

LANCERS PAR:
Saint-Lambert 14 17 13-44
Cowansville 16 20 8-44
Gardiens — Saint-Lambert, Claude Larocque; Cowansville, Yvon Roy. A. — 1124.

GRANBY 9 ST-JEAN 9

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Granby: Paul Thibert (Dumas, Tétrault) 10:00
2. Granby: Denis Dumas Jr (Thibert, Lachance) 10:27
3. Granby: Luc Turgeon (Lachance, Beauregard) 13:18
4. Granby: Mario Casavant (Thibert, Beauregard) 14:47
5. Saint-Jean: Normand Gélinau (Millette, Fleury) 19:44
Pénalités — Lussier 5:25, Picard et Martin 12:11, Thivierge (double min.) et Grondin 12:25, Thivierge (maj.) et Thibert (min. maj.) 19:21.

DEUXIÈME PÉRIODE
6. Saint-Jean: Denis Picard (Choquette, Bédard) 3:57
7. Saint-Jean: Normand Gélinau (Chabot, Parent) 4:31
8. Saint-Jean: Normand Gélinau (Gaboriol, Bédard) 14:51
9. Granby: Pierre Grondin (Beauregard, Courtemanche) 16:16
10. Saint-Jean: Normand Gélinau (Bédard, Chabot) 17:27
Pénalités — Lachance 9:13.

TROISIÈME PÉRIODE
11. Saint-Jean: Richard Rousseau (Hamel, Millette) 2:22
12. Granby: Mario Beauregard (Turgeon, Tétrault) 6:52
13. Saint-Jean: Gilles Choquette (Gaudette, Fleury) 9:05
14. Granby: Mario Roy (Ménard) 11:33
15. Granby: Yves Courtemanche (Turgeon, Beauregard) 14:04
16. Granby: Daniel Ménard (Casavant, Delorme) 14:58
17. Saint-Jean: Robert Millette (Gélinau, Gaboriol) 18:10
18. Saint-Jean: Robert Hamel (Gaudette, Rousseau) 18:44
Pénalités — Lussier (min., maj.) et Grondin 2:40, Fleury 5:44, Gaboriol (dou. min.) et Caron 12:07, Turgeon 16:48.

LANCERS PAR:
Saint-Jean 12 19 20-51
Granby 9 13 12-34
Gardiens — Saint-Jean, Yves Gauthier; Granby, Daniel Caron. A. — 504.

MONTREAL 7 ST. LOUIS 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. St. Louis: Fairbairn 9 (Berenson, Hammarstrom) 2:52
2. Montréal: Houle 16 (Jarvis) 15:51
Aucune pénalité.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Montréal: Larocque 17 (Lafleur, Houle) 12:27
4. Montréal: Lambert 10 (Larocque, Tremblay) 12:43
5. Montréal: Shutt 27 (Lafleur, Lemaire) 13:26
Aucune pénalité.

TROISIÈME PÉRIODE
6. St. Louis: Unger 21 (Bennett, Roberts) 1:31
7. St. Louis: Berenson 4 (Hammarstrom, Affleck) 2:35
8. Montréal: Jarvis 4 (Savard, Pisebrough) 4:53
9. Montréal: Shutt 28 (Lemaire, Lafleur) 14:32
10. Montréal: Lupien 1 (Cournoyer, Houle) 18:57
Aucune pénalité.

TIRS AUX BUTS:
St. Louis 8 7 6 13-27
Montréal 9 17 15-41
Gardiens — Myre, St. Louis; Dryden, Montréal. A. — 16,849.

Tout un contrat...

HOUSTON — Le Houston Chronicle écrit que le voltigeur Cesar Cedeño, s'est vu offrir le plus beau contrat jamais signé par un joueur des Astros.
Le journal ajoute savoir de bonne source que ce contrat était de 40 ans et assurait l'avenir de Cedeño jusqu'à l'âge de 65 ans.

Cornwall

Kmart

En vigueur 13 et 14 février • Tant qu'il y en aura • Pas de coupons de remise • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Achats lundi et mardi

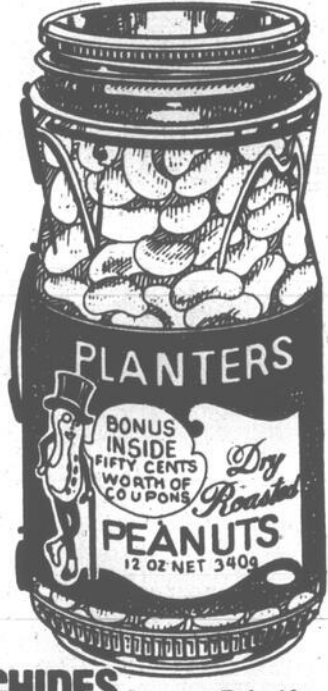


SAVON
IRISH
SPRING

Un frais savon
desodorisant en
format régulier.
Quantité limitée. 3
savons par client.

Prix K mart

20¢ Savon



ARACHIDES
RÔTIES
À SEC

Délicieuses arachides dans un bocal de 12 onces. Quantité limitée. 2 par client. 300 par magasin.

Prix K mart

99¢



COTON À
CROCHETER
SOUTH MAID

Disponible dans un
choix de blanc ou
écru. Pelote de 550
verges seulement.
Quantité limitée. 4
par client.

Prix K mart

84¢ Pelote



6.5 OZ
DE POLI
PLEDGE
AU CITRON

Quantité limitée.
3 par client. 300
par magasin.

Prix K mart

99¢



CIRE À
PLANCHER
FUTURE
27 OZ

Quantité limitée.
2 par client. 100
par magasin.

Prix K mart

1 99



MOUCHOIRS
KLEENEX

Boîte familiale de 200
mouchoirs. Quantité
limitée. Deux boîtes
par client.

Prix K mart

47¢ Boîte

QUATRE
CHOCOLATS
ROWNTREE

Paquets de quatre
chocolats variés.
Quantité limitée.
Deux paquets par
client.

Prix K mart

76¢



CHOIX DE
GOMMES
WRIGLEY

Paquets de cinq
gommes. Choix de
saveurs. Quantité
limitée. 4 paquets
par client.

Prix K mart

41¢ Pqt



PRATIQUES NAPPES
ENV 51 x 68"

Fabriquées en 53%
coton et 47% lin.
Variété de motifs et
couleurs.

Prix K mart

2 83



SERVIETTES DE BAIN
EN COTON

Offre sensationnel-
le! Belles serviettes
de bain 100% coton.
Environ 24 x 44".

Prix K mart

1 66

CHOIX DE
GOBELETS
EN VERRE

Disponibles dans
un choix de mo-
dèles de 9 ou 11
onces. Quantité
limitée. Six par
client.

Prix K mart

18¢ Ch



Victoire facile sur St-Louis

MONTREAL (PC) — Pierre Larocque, Yvon Lambert et Steve Shutt ont marqué un but chacun en 59 secondes, à la deuxième période, brisant une égalité de 1-1, pour aider le Canadien à finalement disposer des Blues de St-Louis 7-3, samedi soir au Forum.

Réjean Houle, Doug Jarvis, un deuxième pour Shutt, et Gilles Lupien, son premier dans la ligue, ont complété le total des Montréalais, tandis que Fairbairn, Unger et Berenson ont répliqué pour les Blues, les deux derniers en 64 secondes, à la troisième.

Philippe Myre a repoussé 41 tirs devant le filet des Blues, tandis que Dryden effectuait 27 arrêts pour le Tricolore. Il n'y a eu aucune pénalité dans ce match où Lafleur a récolté trois aides.

Photos: Jeannot Petit
Texte: André Cyr

De la gymnastique au ping-pong!



La gymnastique a sans aucun doute été la discipline qui a été la plus suivie par la population en fin de semaine. On y a vu des petites Nadia Comaneci et l'une d'entre elles, Isabelle Itri, a bien voulu nous montrer un peu de son savoir-faire.



Les fondeurs ont envahi le centre de ski de fond "Les Cèdres" samedi, où étaient présentées les finales régionales de ski de fond. Une belle journée qui devait aussi amener de bonnes performances...

**Encouragez
nos annonceurs**

GRANBY — Les sept dernières disciplines sportives ont été présentées en fin de semaine, dans le cadre des compétitions régionales Richelieu-Yamaska comptant pour les Jeux du Québec d'hiver 1978.

De ces sept disciplines, quatre ont été officiellement bouclées alors que les résultats ont été rendus officiels, soit la gymnastique, le tennis de table, le ski de fond et le ballon sur glace féminin. Il faudra attendre jusqu'à demain pour retrouver, dans le journal, les résultats des dernières disciplines tel que le ballon sur glace masculin, le basket-ball, l'haltérophilie et le patinage de vitesse.

Une discipline vraiment spectaculaire et qui a su réunir bon nombre d'athlètes a sans nul doute été la gymnastique, qui s'est déroulée à la polyvalente J.-H. Leclerc vendredi et samedi. Plusieurs très belles performances ont été enregistrées. Chez les garçons benjamins, la victoire finale est allée à Michel Mars, des Aératos d'Ottawa tandis que André Knox, de la même formation, remportait la palme chez les minimes. Chez les novices, Mario Hébert des Voltigeurs de St-Hyacinthe ainsi que Stephen Ossowski, du club Massey Vanier de Cowansville, se sont tous deux mérités les grands honneurs.

Chez les filles, la finale provinciale sera disputée par Guylaine St-Louis, du club Kaino de Waterloo et par Isabelle Plante, des Hirondelles de Granby, chez les benjamins. Pascale Comeau et Julie Saurette, toutes deux des Hirondelles, représenteront la région en ce qui a trait aux minimes et chez les intermédiaires, Annie St-Louis et Josée Perras, du club Kaino de Waterloo, seront à Amos aux finales provinciales.

Ballon sur glace

Dans cette discipline, au moment de mettre sous presse, seuls les résultats des rencontres féminines avaient été connus. L'équipe Gervais Sport a remporté la victoire finale, après être allée faire un tour en ronde consolation. On sait que dans ce sport, l'équipe gagnante de la classe régulière a à affronter l'équipe victorieuse de la consolation, pour décider de la formation élue grande gagnante.

Gervais Sport avait perdu sa première rencontre 3 à 0 face aux Survenan-

tes et le St-Pierre avait quant à lui gagné 2 à 1 devant St-Pie. En classe régulière, les Survenantes y sont allées d'une autre victoire de 3 à 0 devant le St-Pierre pendant qu'en consolation, Gervais disposait du St-Pie par l'écrasant pointage de 9 à 0. La finale opposait donc le Gervais aux Survenantes et la première équipe sortait gagnante par le compte de 1 à 0.

Ski de fond

Beaucoup d'adeptes du ski de fond se sont inscrits en vue des finales régionales.

Les vainqueurs ont d'ailleurs déjà été connus. Chez les garçons moustiques, les trois premières places sont allées à Martin Jacques, de St-Hyacinthe; Pascal Parent, de Waterloo et Bruno Ménard, de St-Hyacinthe. Dans la même catégorie, chez les filles, la première place a été remportée par Nathalie Degré, qui a été suivie aux deuxième et troisième rangs par deux de ses concitoyennes, Lyne Pate-naude et Catherine Soucy, de Granby.

Chez les cadets, le Maskoutain Michel Baunier y est allé de la première position, étant suivi par Jean Desrosiers, de Sorel, et Pierre Letendre, de Granby. Anik Bérard et Chantal Jacques, toutes deux de St-Hyacinthe, ont dégoté la première place chez les filles cadettes. Les Granbyennes Manon Rousseau et Elyse Rousseau ont capté les deuxième et troisième places.

Maintenant, chez les juvéniles, Guy Lussier a mérité la première position; il est de Granby. Denis Bourgeois, de St-Pie et Etienne Lemieux, de Granby, ont fini la compétition aux deuxième et troisième rangs. Chez les filles, Marie-Claire Petit, de St-Pie a terminé bonne première.

Chez les juniors "A", la Maskoutaine Julie Boucher l'a emporté chez les filles tandis que chez les garçons, Jacques Arel, aussi de St-Hyacinthe, l'emportait et était suivi de Jean-Claude Messier, de Farnham et Gabriel Thibault, de Granby.

La grande victoire féminine chez les juniors "B" a été remportée par Diane Lafortune, de St-Hyacinthe devant Andrée Breault, de Cowansville. Finalement, chez les garçons, Denis Sauvageau a mérité la première position et le Granbyen Sylvain Roy, la seconde.

Les jeunes athlètes qui se

rendront à Amos en discipline du ski de fond sont les suivants: Guy Lussier et Denis Bourgeois chez les juvéniles garçons et Marie-Claire Petit ainsi que Anik Bérard chez les juvéniles filles. Diane Lafortune, Andrée Breault, Denis Sauvageau et Sylvain Roy, tous des juniors "B"

seront aussi de la grande classique provinciale.

Tennis de table

En ping-pong, fait plutôt bizarre, ce sont les deux athlètes vainqueurs de la classe des 9 ans, autant chez les filles que chez les garçons qui l'ont aussi emporté chez les 11 ans. Chez

les garçons, cet exploit a été réussi par Pascal Ducharme, de Granby, et la jeune Lanouette de Granby également chez les filles.

Chez les 13 ans, la finale a été remportée par la jeune Goyette de Granby chez les filles et par Denis Robert, de St-Jean Baptiste, chez les garçons. Chez les 15 ans,

le Granbyen Michel Pré-vost et sa concitoyenne M. Leblanc l'ont emporté et finalement, Bruno Vincent et André St-Amant, de St-Jean Baptiste et St-Hyacinthe, de même que mademoiselle Plante, de St-Denis ont été les grandes têtes d'affiche chez les 17 ans.

A ne pas oublier...

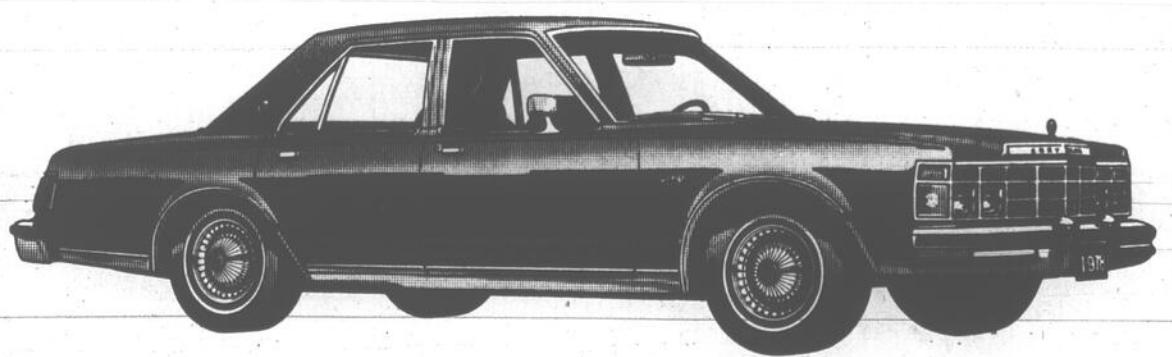
GRANBY — Dans l'édition de demain, nous retrouverons les résultats des compétitions de ballon-balais masculin, de basket-ball, d'haltérophilie et de patinage de vitesse. Concernant cette discipline, seulement 14 athlètes ont été de la finale régionale, ce qui est quelque peu décevant.

A tout événement, les résultats officiels sur toutes les disciplines seront publiés très bientôt, de même que les noms des athlètes qui se rendront disputer les finales des Jeux du Québec, à Amos, du 24 février au 5 mars.



Très peu de gens diront aujourd'hui qu'elles ne se sont pas amusées aux joutes de ballon-balais qui ont été disputées au pavillon LICI...

Le Baron



Prix de base
\$6784



Prix de base
\$5640

Diplomat

Service de location — Ouvert de 8 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

MAHEU

Auto Inc.
997, Principale Granby
378-7474 378-0178

Plus de 25 modèles de voitures neuves en montre à l'intérieur

Pour vous,
techniciens en avionique
techniciens à l'expérimental
contrôleurs: assemblage final,
outillage et pièces usinées
ajusteurs, monteurs d'avions
techniciens, moteurs d'avions
outilleurs et modelleurs

Il y a de l'ouvrage et de la stabilité

La vente de l'avion d'affaires futuriste, le Challenger, connaît un grand succès. Canadair a un pressant besoin de vos services.

Avantages

- rétablissement de l'ancienneté pour fins de vacances
- formation à l'usine.
- rémunération de premier ordre
- tâches variées et travail stimulant
- boni à la productivité (programme d'amélioration de la productivité)
- tous régimes d'assurance-hospitalisation, maladie et retraite
- allocations pour fins d'études de perfectionnement
- club de loisirs sportifs et culturels
- autres avantages sociaux courants.

Communiquez avec nous

- heures d'affaires, bureau du personnel: du lundi au samedi, de 8 heures à 17 heures; jusqu'à 16 heures le samedi; jusqu'à 20 heures, mardi et mercredi
- téléphone: 744-1511, poste 5046
- 744-6487 et 744-6488, après 17 heures les jours de semaine et le samedi, de 8 heures à 16 heures



• adresse:
Canadair Limited
1800, boulevard Laurentien
Ville Saint-Laurent, Québec

• adresse postale:
Canadair Limited
Case postale 6087, Station A
Montréal, Québec H3C 3G9

canadair

Avant qu'il ne soit trop tard

Les Centres de soins prolongés demandent l'appui de tous...

Par Geneviève MILLOT
MARIEVILLE — "Ce que nous demandons, c'est d'employer au maximum et le plus rationnellement possible les installations et les ressources existantes, pour le mieux être des bénéficiaires et selon les grands principes reconnus en gériatrie et en gérontologie."

C'est l'acte de foi prononcé devant les représentants des municipalités de la sous-région de Saint-Jean du CRSSS-6C, par M. Paul André Dorval, directeur-général du Centre d'accueil de Rouville, à Marieville, lors d'une assemblée d'information sur les services offerts par les services de santé aux personnes âgées et aux malades chroniques de tous âges.

Quarante-sept personnes, parmi lesquelles on reconnaissait des représentants ou directeurs-général de Centres d'accueil environnants, avaient répondu à l'invitation de M. Paul-Yvon Hamel, maire de Marieville, qui avait mis les locaux de l'hôtel de ville à la disposition des responsables de la soirée.

C'est que le sujet est d'importance. Il s'agit, en fait, de la répartition, à travers le territoire, de lits pour accueillir des personnes âgées en hébergement et des malades chroniques et des malades hospitaliers de soins prolongés. Et chacun sait (surtout s'il a dû, à un moment donné, placer un parent...) que les places libres dans l'une ou l'autre sorte d'établissement, il n'y en a pas.

Si on en croit les chiffres révélés par MM. Dorval et Joseph Abgrall, directeur-général du CLSC Farnham-Bedford, il n'y en a pas actuellement, mais il y en aura encore bien moins dans trois ans, à la fin du plan triennal d'exploitation, si le ministère des Affaires sociales du Québec n'agit pas promptement pour utiliser au mieux les ressources et compléter les installations là où les vides sont le plus criants.

Les grands principes énoncés

En gérontologie, il est nettement défini que pour conserver une personne en bonne santé morale il ne faut pas la déraciner. Si on se trouve dans l'obligation matérielle de le faire, il faut prendre garde de lui donner une telle occupation qui lui conserve le goût de vivre et de l'intérêt pour ce qui l'entoure dans son nouveau milieu.

Le même principe s'applique en gériatrie. Un malade

chronique âgé coupé de ses origines se laisse aller et la mort vient à court terme, alors que dans son milieu il peut se maintenir stationnaire ou même revenir à une semi-dépendance, soit améliorer sa forme physique en recevant les soins nécessaires à son état.

C'est donc dans cette optique que les responsables de la soirée d'information qui s'est tenue à Marieville veulent suggérer des solutions pratiques d'utilisation des ressources déjà existantes. MM. Dorval et Abgrall ne veulent, à aucun prix, que les Centres d'accueil ou les Centres de soins prolongés deviennent, par le mauvais choix de leur implantation dans la région, des antichambres de la mort par déracinement.

La situation telle que vécue

Selon un document "top secret" du CRSSS 6-C daté de septembre 1977, il manque pour les sous-régions de Granby et Saint-Jean 679 lits dans des centres d'accueil, selon les normes émises par les Affaires sociales et acceptées par les responsables locaux pour les besoins des projections quant aux installations à prévoir.

Pour Cowansville et sa région immédiate, ce la représente un déficit de 202 lits; pour Granby, 141; pour Saint-Jean, 128; pour Bedford, 75; pour Waterloo, 15; pour Farnham, 4; alors que Marieville a un surplus de 114 lits qui justifie la prétention de son conseil d'administration de réclamer une reconnaissance officielle des Affaires sociales pour l'implantation, ou plutôt, pour la conversion de 100 lits destinés aux malades chroniques.

D'ailleurs, en fait, le centre d'accueil de Rouville a les installations nécessaires et le personnel hospitalier indispensable pour prendre soin des quelque 92 malades chroniques qui résident depuis trois ans déjà au Foyer Sainte-Croix de Marieville, et que les travaux qui doivent débuter dès les premiers jours d'avril ne délogeront pas, puisque ces résidents alités sont installés dans une aile déjà remise à neuf à grands frais.

Découpage du territoire

Il est cependant curieux de constater, selon les différents documents de travail soumis aux tables régionales et sous-régionales de concertation par le CRSSS 6-C, que le découpage du territoire en région et sous-régions peut

varier en peu de temps, et sans tenir compte des distances ni des origines des personnes à héberger.

Ainsi, si dans le document de septembre 1977 (top secret) Cowansville était totalement ignoré, dans celui de novembre de la même année on rattache à ce bassin à celui de Saint-Jean et non plus à celui de Granby, plus proche pas les distances et par l'inclination naturelle de ses ressourçants.

Cela ne change pas beaucoup le tableau. Cela, au contraire, a le don de le noircir s'il est besoin! Ainsi, en nombre de lits pour soins prolongés, le déficit atteint, avec la norme de 1,5 lit par 1,000 habitants, un total de 84 lits dans l'immédiat et une possibilité de 117 en 1981.

La même situation se reproduit pour les lits en centre d'accueil. Le déficit, suivant la norme de 6 lits par 100 personnes âgées de plus de 65 ans, est de 292 dans l'immédiat et de 419 en 1981, tout en tenant compte du soutien apporté en 1981 par la construction du centre d'hébergement de Sutton!

D'autre part, dans la réalité quotidienne, déjà Farnham se plaint de devoir recevoir les "surplus" de ressortissants de la région de Granby dont les ressources ne répondent pas aux besoins malgré Villa Bonheur et les centres privés d'hébergement.

Solution du CA de Rouville

On constate, évidemment, que la bataille se livre surtout autour de ressources financières que le ministère des Affaires sociales n'a pas à mettre à la disposition des conseils d'administration de centres pour l'aménagement de lits supplémentaires, tant pour l'hébergement que pour les malades chroniques.

Il faut donc trouver des solutions rentables et de plus, satisfaisantes. Des bâtisses existent, il faut les occuper au maximum, d'où la demande de Marieville d'être reconnue pour ce qu'elle assure déjà, alors que Bedford peut offrir 40 lits au lieu de 30, que 200 autres places peuvent, en tenant les promesses faites en 1976 à Iberville, être réparties entre Saint-Jean (Foyer et Hôpital du Haut-Richelieu) et Centre Champlain; que Farnham pourrait se voir agrandir de 25 lits et que des additions de 75 lits entre Sutton, Lac Brome et Cowansville combleraient à moindre frais la carence existante.

Et, lorsqu'on suggère dans les documents de travail la

possibilité de construire à Saint-Jean un centre hospitalier de soins prolongés de 150 lits, les responsables de Farnham et Marieville s'insurgent: il faut compter au moins dix ans de démarches, travaux, plans et sollicitations de toutes sortes pour arriver à ce résultat.

M. Gérard Gauvin, directeur-général du Foyer de Farnham, a déclaré: "On n'aurait jamais dû démolir le Foyer Sainte-Elisabeth! Il était à peine plus ancien que le Foyer Sainte-Croix et il aurait encore pu rendre bien des services..."

Vraie ou fausse, cette déclaration faite dans un moment de découragement laisse à penser.

Services à domicile?

En attendant, pour pallier aux manques — les plus flagrants tout comme pour répondre aux besoins des personnes qui restent dans leurs familles, par goût ou par obligation, n'ayant aucune place pour les recevoir

en hébergement ou en soins prolongés, les CLSC ont un personnel médical et infirmier allant de place en place pour assurer aux malades les soins professionnels dont ils ont besoin. Ce personnel fait ce qu'il peut, mais n'est certes pas assez nombreux, dans une région comme la nôtre où les cas d'arthrite sont nombreux et où des personnes par ailleurs bien portantes, sont totalement dépendantes pour prendre soin d'elles-mêmes.

On tente de convaincre les responsables en place, à Québec, d'augmenter les effectifs-volants, mais là encore c'est une histoire de gros sous et, comme bien l'on pense, cela reste lettre morte.

Aide des municipalités

C'est afin de recevoir l'aide de ceux qui sont, en premier, responsables du bien-être des contribuables, que les responsables de la sous-région de Saint-Jean ont convoqué les maires et les

membres des clubs sociaux afin de recevoir leur appui.

Déjà le conseil municipal de Marieville a adopté une résolution demandant au ministère des Affaires sociales d'accorder au Centre d'accueil de Rouville sa reconnaissance de 100 lits pour soins prolongés et le projet mis de l'avant par celui-ci afin de planifier l'aménagement du territoire.

Cette résolution, qui sera soumise aux conseils municipaux environnants pour qu'ils en adoptent une semblable sera ensuite transmise à qui de droit, à Québec.

Qu'en fera alors le ministre responsable, M. Denis La-
zure?

Et, entre temps

Entre temps, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis La-
zure, lors de l'ouverture d'une campagne de sensibilisation au sort des malades chroniques qui avait lieu dans un hôpital de Québec déclarait:

"S'il n'en tient qu'à moi,

les malades chroniques ne seront plus négligés dans les hôpitaux du Québec.

"Dans le secteur des soins hospitaliers, a poursuivi M. La-
zure, il y a un état de fait qui n'est pas très satisfaisant et qui demeure l'une des injustices les plus graves auxquelles notre gouvernement a décidé de s'attaquer: les budgets, la recherche, la formation professionnelle et l'environnement physique destiné aux malades dits chroniques sont de beaucoup inférieurs aux ressources consacrées aux malades atteints d'affections aiguës.

"Comme responsables de la santé et du bien-être des citoyens du Québec, a-t-il encore dit, nous nous devons de corriger une telle situation!"

Serait-ce dire qu'il n'approuverait pas l'ouverture de nouveaux lits pour malades chroniques dans les locaux du Centre hospitalier du Haut-Richelieu si le CRSSS 6-C le lui suggère?

Il ne semble pas puisqu'il a poursuivi en promettant de réserver un plus grand nom-

bre de lits dans les hôpitaux pour cette catégorie de malades mais, en revanche, de "prendre leurs besoins plus au sérieux".

"La plupart du temps, a observé M. La-
zure, le malade chronique est celui qui ne représente plus un cas intéressant celui que sa famille finit par oublier, dont le personnel hospitalier se désintéresse et que les établissements se renvoient, à moins qu'ils ne les entassent dans les antichambres de la mort..."

Selon le ministre des Affaires sociales il se serait produit dans son ministère des changements d'attitudes envers de tels patients qui devraient entraîner des modifications de comportement non seulement en milieu hospitalier mais également dans le public.

Chacun a hâte de voir ce et se réjouit d'avance de l'impact que cela pourra avoir de bénéfique pour des institutions déjà spécialisées dans ce genre de soins tel le Foyer Sainte-Croix, de Marieville.

les détecteurs d'abus



y'a vraiment pas de chance à prendre.

Parce que des gens essaient d'abuser du «système», l'Assurance-chômage du Canada a dû mettre au point tout un programme pour détecter les abus et la fraude. Question de contrôle: nous devons protéger l'argent que nous confient les travailleurs et les employeurs. Notre système de contrôle est très perfectionné.

Un ordinateur emmagasine les données, compare les preuves de travail du prestataire avec nos fiches de prestations. Il est discret. Toutes les informations qu'on lui donne demeurent confidentielles. Il est très brillant dans ses observations. Mécaniquement, il est très compétent.

L'agent de contrôle, lui, s'intéresse aux cas que l'ordinateur lui signale. Il fait des recherches, étudie, vérifie et prend la décision qui s'impose. Il est humain, mais ses démarches sont fondées sur la loi.

Malheureusement, on trouve des gens qui tentent par tous les moyens d'obtenir de l'argent qui ne leur appartient pas. Même s'ils ne font rien de plus que de se déclarer disponibles pour travailler quand ils ne le sont pas, ils ne songent probablement pas aux graves conséquences auxquelles ils s'exposent...

Les individus trouvés coupables d'abus ou de fraude sont obligés de rembourser les prestations reçues en trop. Dans les cas de fraude, on peut leur imposer des pénalités administratives. Dans les cas plus sévères, on peut aller jusqu'à l'amende ou même à l'emprisonnement. C'est la loi!

Notre raison d'être est avant tout d'apporter un soutien aux travailleurs entre deux emplois. Démasquer les fraudeurs et ceux qui abusent, les empêcher de profiter des travailleurs et des employeurs, leur faire rembourser l'argent auquel ils n'avaient pas droit, c'est aussi le rôle de l'Assurance-chômage du Canada.

L'Assurance-chômage du Canada: pour ceux qui cherchent à travailler



Emploi et Immigration Canada
Bud Cullen
Ministre

Employment and Immigration Canada
Bud Cullen
Minister

crée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.



(Photo Nashville)

L'esprit du carnaval

Dans le cadre du carnaval d'hiver de St-Armand, un dîner aux fêtes au lard a été tenu, auquel participaient M. Armand Russell, représentant de Brome-Missisquoi à l'Assemblée nationale. De gauche à droite, M. Russell, Mlle Claire Guérin, duchesse, et M. Roger Leblanc, président des Loisirs.



(Photo Nashville)

Couronnement de la Reine

Le couronnement de la Reine du carnaval de Venise-en-Québec s'est déroulé au cours d'une soirée canadienne tenue au club de golf de l'endroit. Mlle Sandra Guy, représentant la Chambre de commerce, a été élue. De gauche à droite, M. Robert Martineau, président du carnaval, Mlle Claire Grenon, duchesse du club de motoneige, Sandra Ière, le Bonhomme Carnaval, Mlle Michèle Caron, duchesse des Loisirs, Mlle Carole Vanier, duchesse du comité culturel, Mlle Diane Bard, duchesse de l'Age d'or et M. Emile Genest, de Radio-Canada.